



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Direction générale de la cohésion sociale

G r o u p e

d ' E t u d e s

S o c i a l e s

Expertise des conditions d'accueil et de prise en charge des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) et en maison d'assistants maternels (MAM)

T e c h n i q u e s

ANNEXE 3 – Rapport d'exploitation de l'enquête en ligne

Mai 2018

e t E c o n o m i q u e s

Société coopérative SARL
à capital variable– APE 742C
RC Paris B 324 420 835
SIRET : 324 420 835 000

GESTE

113, rue Saint-Maur
75011 PARIS
Tél : 33 (0)1 49 29 42 40
Fax : 33 (0)1 43 38 24 68
www.geste.com

Votre contact sur cette proposition : Sabine Mengin
smengin@geste.com

Tél : 01 49 29 42 45 / 06 24 40 74 26

Sommaire

1 - LES RÉPONDANTS.....	4
1.1 - Estimation du taux de couverture de l'enquête : 29% des EAJE et 14% des MAM	5
1.2 – Un profil d'échantillon proche du profil de la population des structures d'accueil des jeunes enfants dans son ensemble	6
 2 - L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU ATTEINTS DE MALADIE CHRONIQUE.....	11
2.1 – L'enfant est accueilli comme tous les autres enfants pour plus de 60% des répondants .	11
2.2 – Très peu de contacts avec les acteurs du handicap du territoire.....	13
2.3 – 55% des structures accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique actuellement.....	15
2.4 - La structure accueille actuellement un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.....	16
2.5 - La structure n'accueille pas actuellement d'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique.....	26
2.6 - L'arrêt ou parfois la diminution du temps d'accueil	27
2.7 - Les freins à l'accueil des enfants en situation de handicap / maladie chronique	30
 3 - ZOOM : LES STRUCTURES QUI ACCUEILLENENT DES ENFANTS ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES (HORS ASTHME ET ALLERGIES) ET LES STRUCTURES QUI ACCUEILLENENT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP UNIQUEMENT	33
42% des structures accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, hors asthme et allergies uniquement	34
 ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE.....	40
 ANNEXE 2 : DONNÉES BRUTES	53

Méthodologie de passation du questionnaire : une enquête en ligne a été réalisée auprès de l'ensemble des gestionnaires de structures d'accueil des jeunes enfants (envoi par e-mail à 6199 gestionnaires à partir du fichier de la CNAF) et des maisons d'assistants maternels (envoi par l'intermédiaire des associations UFNAFAAM et ANRAMAM). Un premier envoi a été effectué le 12 mars 2018, suivi de 2 relances et d'une prolongation de l'enquête jusqu'au 11 avril 2018 afin de permettre au plus grand nombre de répondre. En complément, les membres du comité de suivi de l'étude ont relayé l'information auprès de leurs réseaux. Nous les remercions vivement pour leur contribution à la réussite de cette enquête.

Une copie du questionnaire en ligne est en annexe 1 de ce document.

1 - LES RÉPONDANTS

L'enquête en ligne enregistre **3981 réponses**.

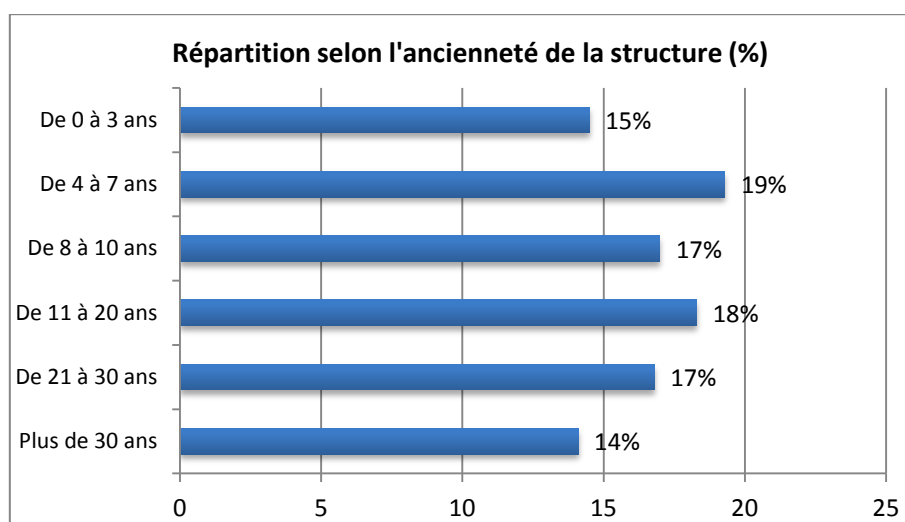
Q4 – Type de structure*	Nombre de répondants	%
MAM	235	6,0
Multi-accueil	914	23,2
Service gestionnaire	17	0,4
Crèche collective traditionnelle / de quartier	1421	36,0
Crèche inter-entreprise	371	9,4
Crèche parentale	130	3,3
Micro-crèche	374	9,5
Crèche familiale	131	3,3
Halte-garderie	237	6,0
Jardin d'enfants	64	1,6
Autres	48	1,2
Total	3942	100,0
Non réponses	39	
TOTAL	3981	

** les multi-accueils ont été codifiés a posteriori car cette modalité de réponse était absente de la liste initiale. Une catégorie service gestionnaire a été créée pour les répondants dont on pouvait identifier qu'il s'agissait d'un service gestionnaire répondant pour plusieurs établissements (précisions apportées par le répondant au niveau du libellé ou dans l'espace laissé ouvert). Les micro-crèches de plus de 12 places ont été recodifiées en multi-accueil (le plus souvent le nom de la crèche ou des précisions dans Autres permettaient d'identifier un multi-accueil et non une micro-crèche).*

La catégorie « Autres » comprend des RAM, accueils de loisirs, périscolaires, Pôle handicap, LAEP, ludothèque... Ces établissements ne sont pas dans le champ de l'enquête et seront retirés des suites de l'analyse.

Toutes les réponses des services gestionnaires en nombre de places et nombre d'enfants sont exploitées car elles représentent l'ensemble des structures gérées (somme totale des places et nombre d'enfants). En revanche, même si leur faible nombre n'impacte pas le résultat, les réponses des services gestionnaires aux questions portant sur la structure elle-même (pratiques, perceptions) sont exclues de l'exploitation.

L'ancienneté de la structure est inférieure à 10 ans pour la moitié (51%) des répondants.



Plus de 60% des répondants disent n'appartenir à aucun **réseau ou fédération** (jusqu'à 66% si on considère que les non-répondants à cette question n'appartiennent pas à un réseau ou une fédération). 10% des répondants sont adhérents de l'ACEPP et 6% de la FFEC.

Q5 – Votre structure appartient-elle à un réseau / une fédération ?	Nombre de réponses	%
UFNAFAAM	33	0,9
ANRAMAM	41	1,1
ACEPP	368	10
Mutualité française	77	2,1
FFEC	237	6,4
Autres	592	16
Aucun	2343	63,5
Total	3691	100
Non réponses	290	
TOTAL	3981	

La catégorie « Autres » comprend une très grande diversité de réponses telles que : ADMR (21 réponses), 1001 crèches, Familles rurales, Fédération Léo Lagrange, Croix rouge, UDAF, Fédération des centres sociaux, Crèche Attitude, Alisfa, FNAPPE, etc. De très nombreux répondants ont également indiqué la Commune, Communauté de communes, Agglomération...

1.1 - Estimation du taux de couverture de l'enquête : 29% des EAJE et 14% des MAM

Le nombre d'EAJE couverts par l'enquête est estimé à 4146 (les 17 services gestionnaires couvrent environ 465 structures)¹. Le nombre d'EAJE sur le territoire (avec les services d'accueil

¹ Le nombre de structures couvertes par les services gestionnaires était indiqué pour certains. Sinon, il a été recherché sur le site internet des services. Il faut noter que 1 service gestionnaire représente 400 structures et 6945 places (Babilou Evancia). Le nombre total de structures (hors MAM) est donc estimé à 3981 – 235 – 17 – 48+ 465 soit de 4146.

familial) est de 14200 (Drees 2015²). Le taux de couverture de l'enquête peut donc être estimé à 29%.

Le nombre de MAM répondantes est de 235 pour 1615 MAM recensées sur le territoire (Drees 2015) soit un taux de couverture de 14,5%. Ce faible taux s'explique par le fait que l'enquête n'a pu être envoyée directement aux MAM. Elles ont été sollicitées principalement par les 2 associations (UFNAFAAM et ANRAMAM).

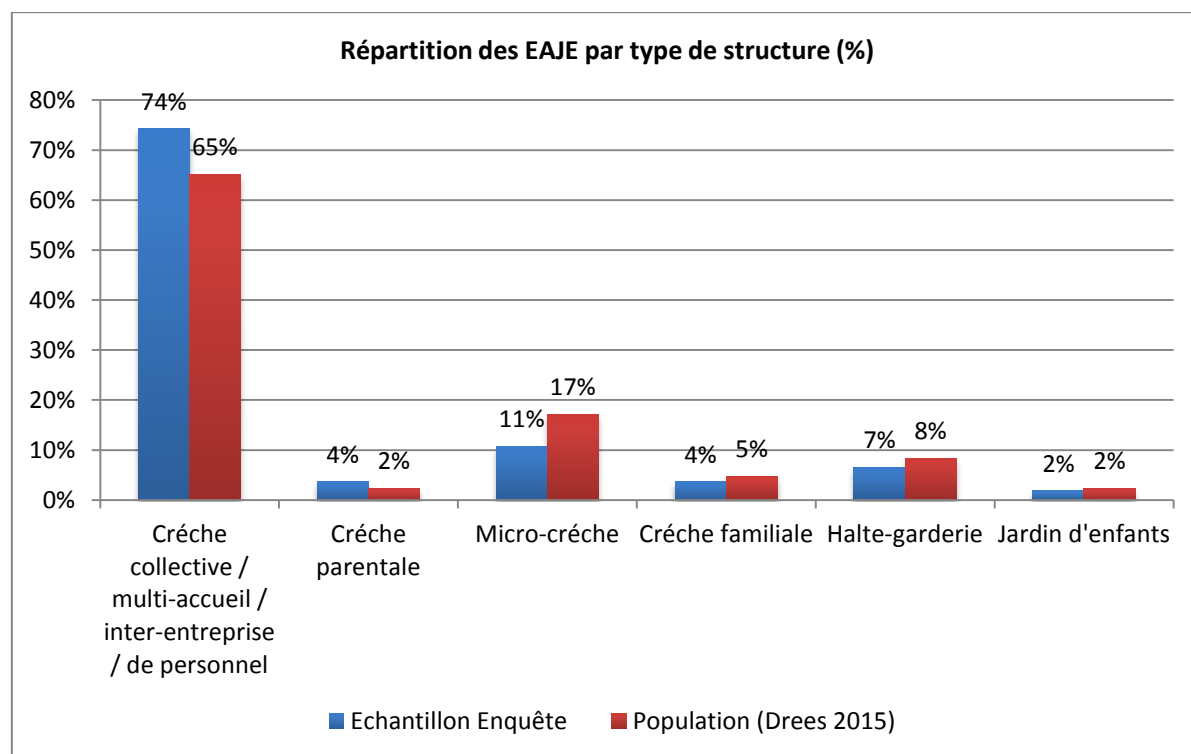
En nombre de places, l'échantillon de répondants représente 120 111 places, avec un minimum de 7 et un maximum de 9645 (1 service gestionnaire qui représente 400 structures). Le nombre moyen de places par structure serait donc de 29 (en rapportant au nombre estimé de structures couvertes par l'enquête, c'est-à-dire le nombre a priori couvert par les services gestionnaires). La population tout entière des EAJE représente 410 710 places (Drees 2015). L'échantillon de répondants couvre donc 28% du nombre de places total.

Nous ne disposons pas de données sur le nombre de places en MAM sur l'ensemble du territoire.

1.2 – Un profil d'échantillon proche du profil de la population des structures d'accueil des jeunes enfants dans son ensemble

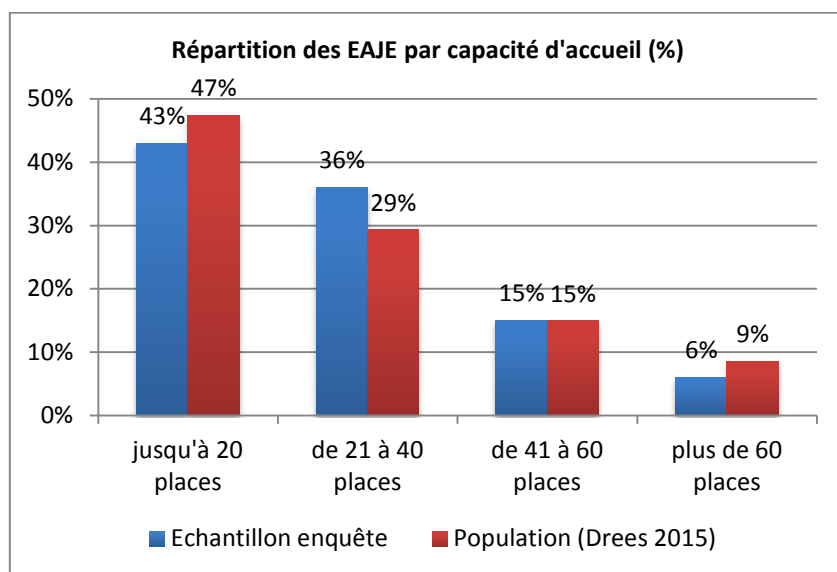
Les EAJE

Le profil de l'échantillon par type de structure est proche de celui de la population des EAJE dans son ensemble. Seules les micro-crèches sont légèrement sous-représentées au profit des structures collectives et multi-accueils.

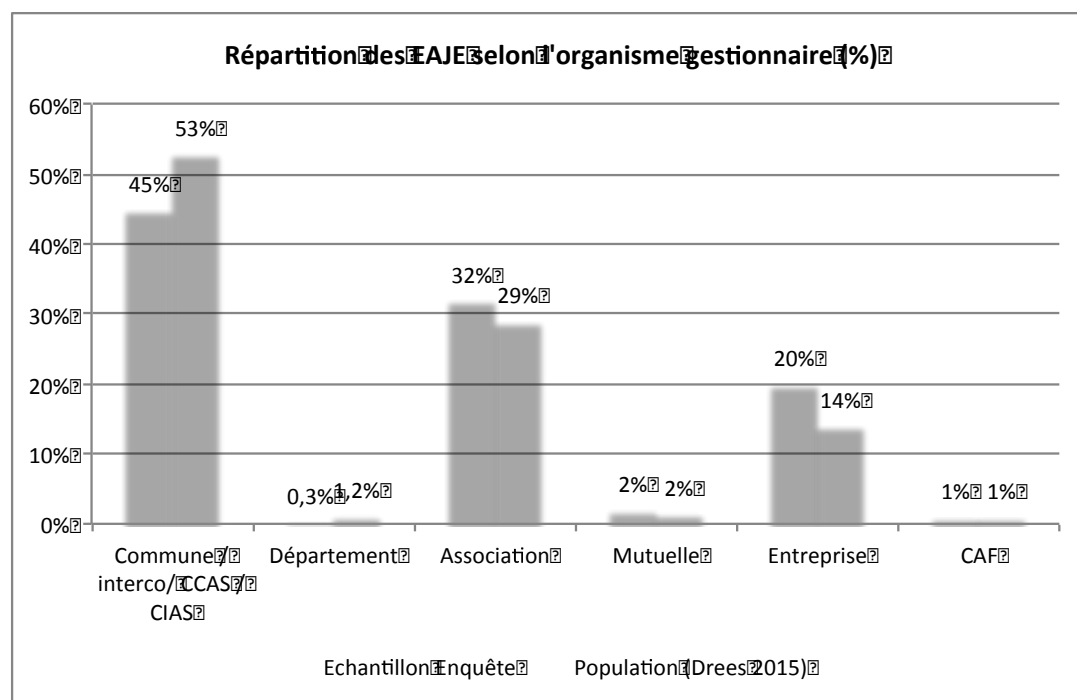


L'échantillon est également proche de la population mère en termes de taille même si les plus petites structures sont à nouveau légèrement sous-représentées au profit des 21-40 places.

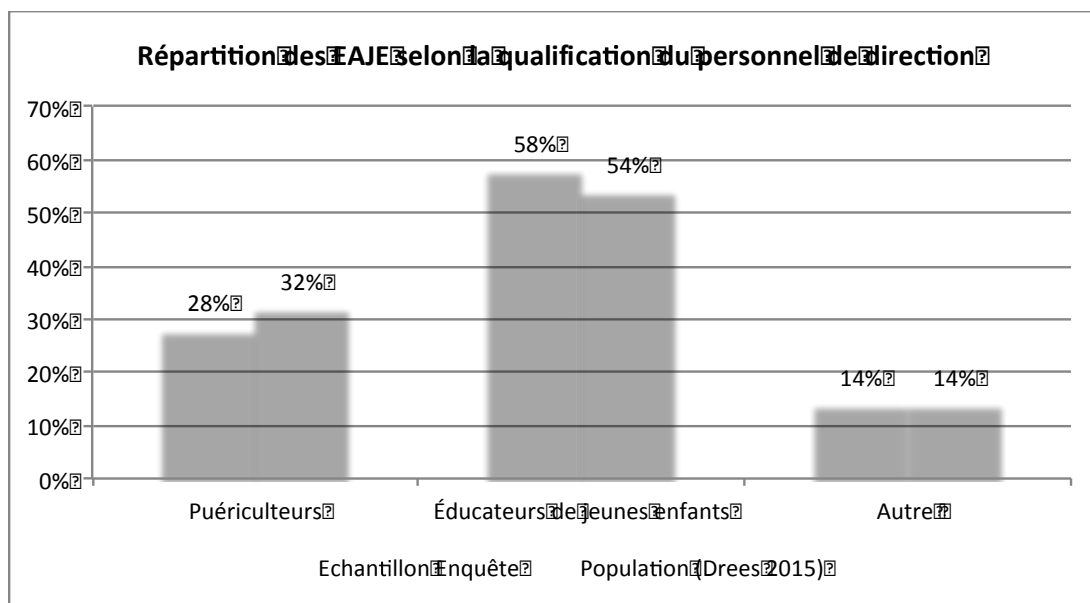
² DREES, Enquête Aide sociale 2015 (Volet PMI)



De faibles écarts existent selon l'organisme gestionnaire : les EAJE gérés par un organisme public sont un peu sous-représentés au profit des EAJE gérés par une association et surtout des EAJE gérés par un organisme privé lucratif.

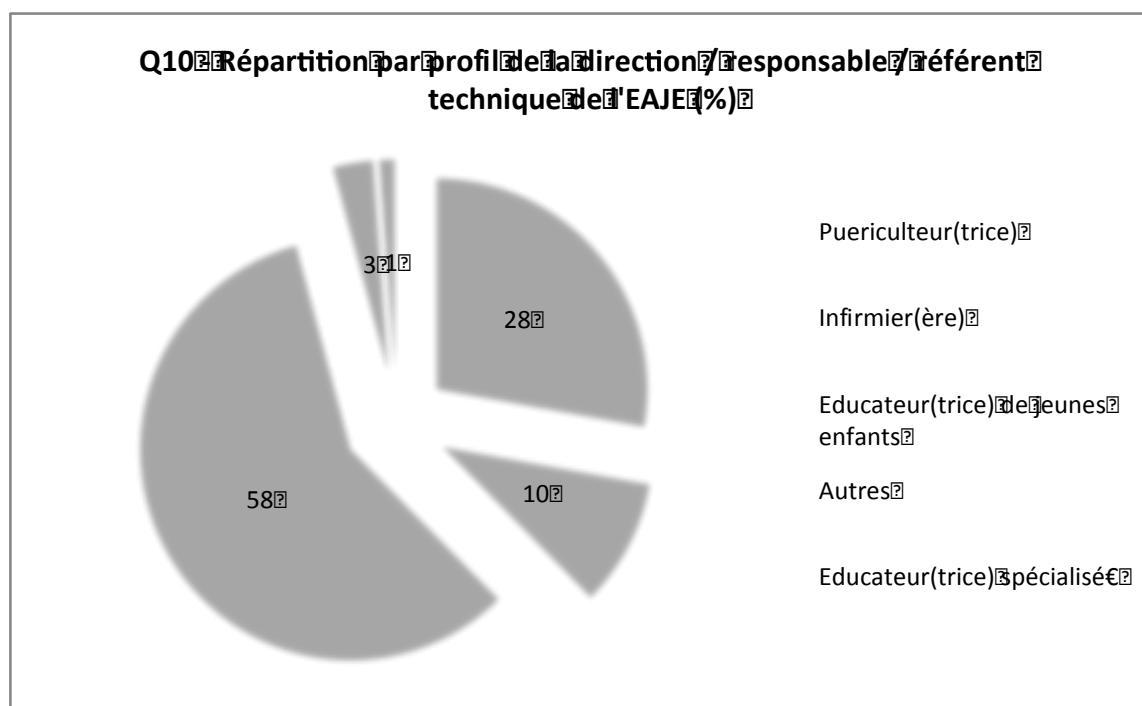


Le profil des directions est très proche de celui de la population des EAJE dans son ensemble.

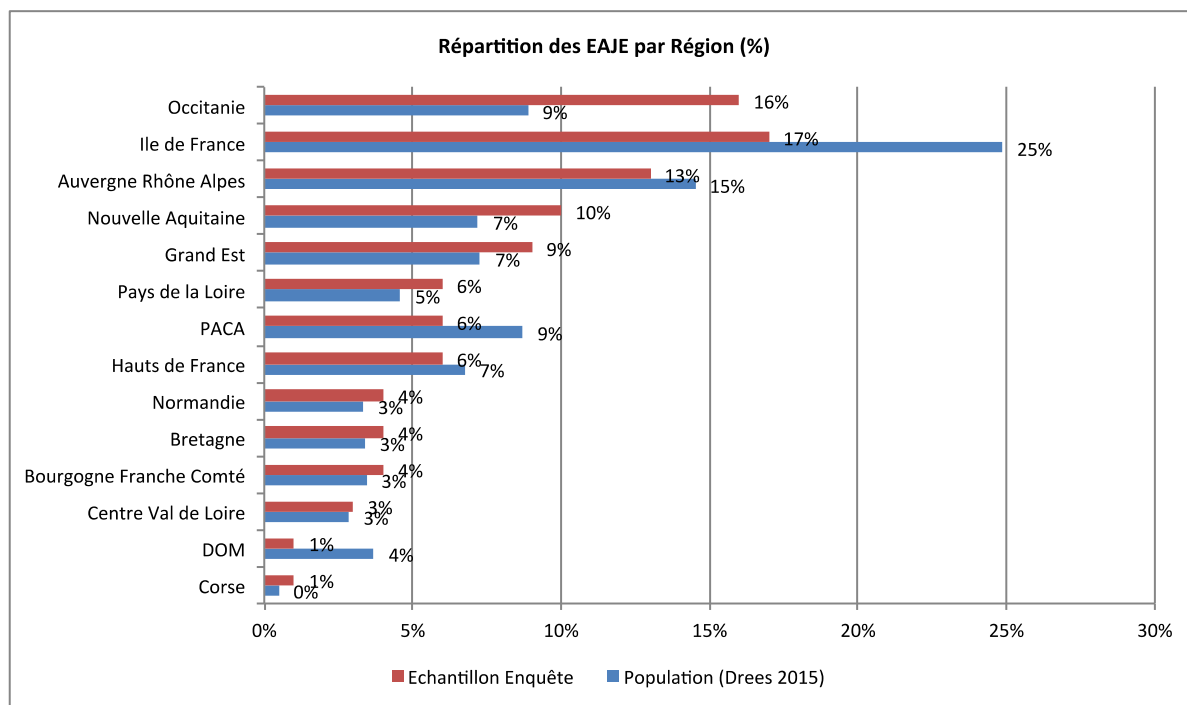


Sans surprise, la fréquence des puériculteurs augmente avec la taille de la structure (9% dans les moins de 20 places, 30% entre 20 et 40 places, 60% entre 40 et 60 places et 75% dans les plus de 60 places) tandis que celle des éducateurs de jeunes enfants diminue avec la taille de la structure (78% dans les moins de 20 places, 55% entre 20 et 40 places, 24% entre 40 et 60 places, 11% dans les plus de 60 places).

Une analyse plus détaillée des profils de direction fait apparaître un volume relativement important d'infirmiers et également, même si c'est dans de bien plus faible proportion, d'éducateurs spécialisés. La fréquence des infirmiers au poste de direction se situe entre 7% dans les structures de moins de 20 places et 13% dans les structures de 40 à 60 places. Les éducateurs spécialisés ne sont présents que dans les plus petites structures (63% d'entre eux sont dans les moins de 20 places, 37% dans les 20 à 40 places).

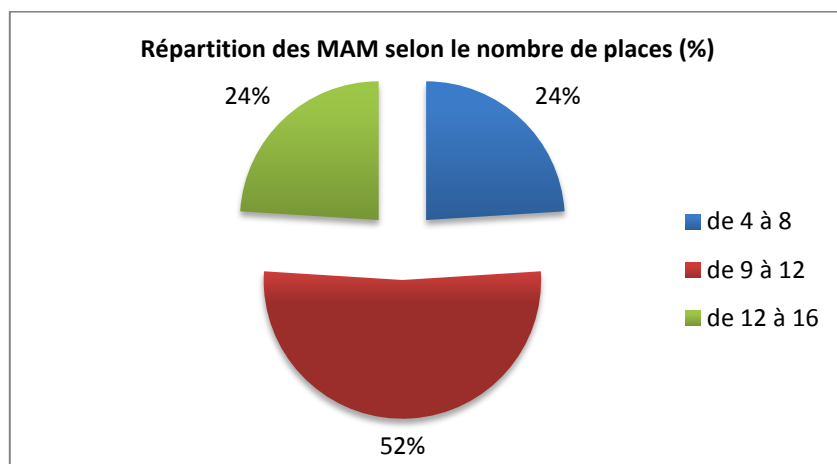


Enfin, en termes de répartition territoriale, les différentes régions sont bien présentes dans l'échantillon des EAJE mais avec une sur-représentation relativement importante de l'Occitanie et inversement une sous-représentation de l'Ile de France.

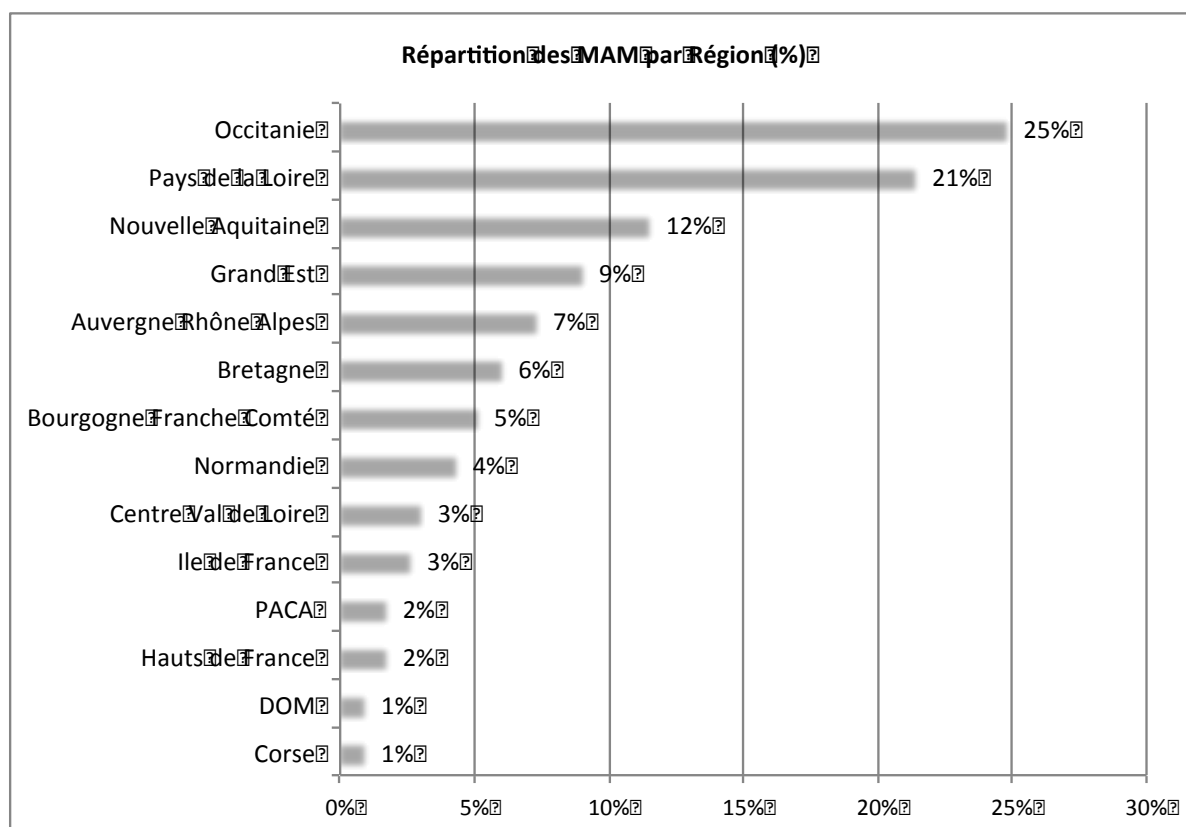


Les MAM

Plus de la moitié des MAM proposent entre 9 et 12 places tandis que près d'un quart en proposent moins et près d'un quart en proposent plus. L'échantillon représente un total de 2691 places avec un nombre moyen de places par MAM de 11,5.



Elles sont gérées à 95% par une association.



Un quart des répondants se situe en Occitanie et plus de 1/5 en Pays de la Loire.

Comme évoqué plus haut, nous ne disposons pas de données permettant de comparer cette structure à la population des MAM dans son ensemble.

Globalement, le profil de l'échantillon des EAJE reste proche de celui de la population mère. Le manque de données ne permet pas de situer plus précisément l'échantillon de MAM.

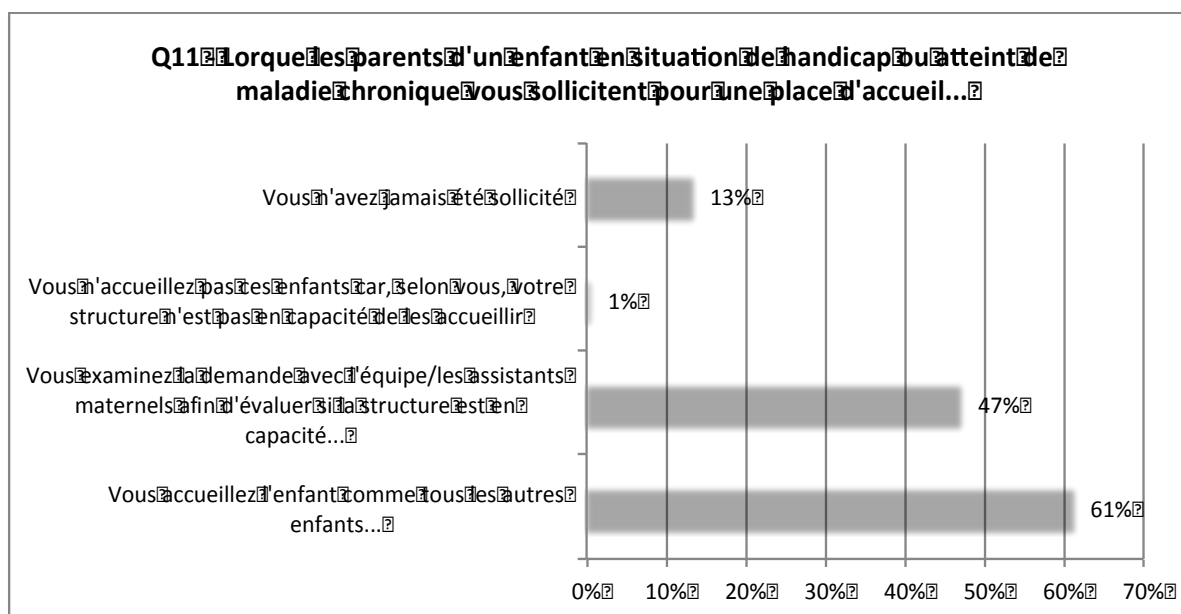
2 - L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU ATTEINTS DE MALADIE CHRONIQUE

2.1 – L'enfant est accueilli comme tous les autres enfants pour plus de 60% des répondants

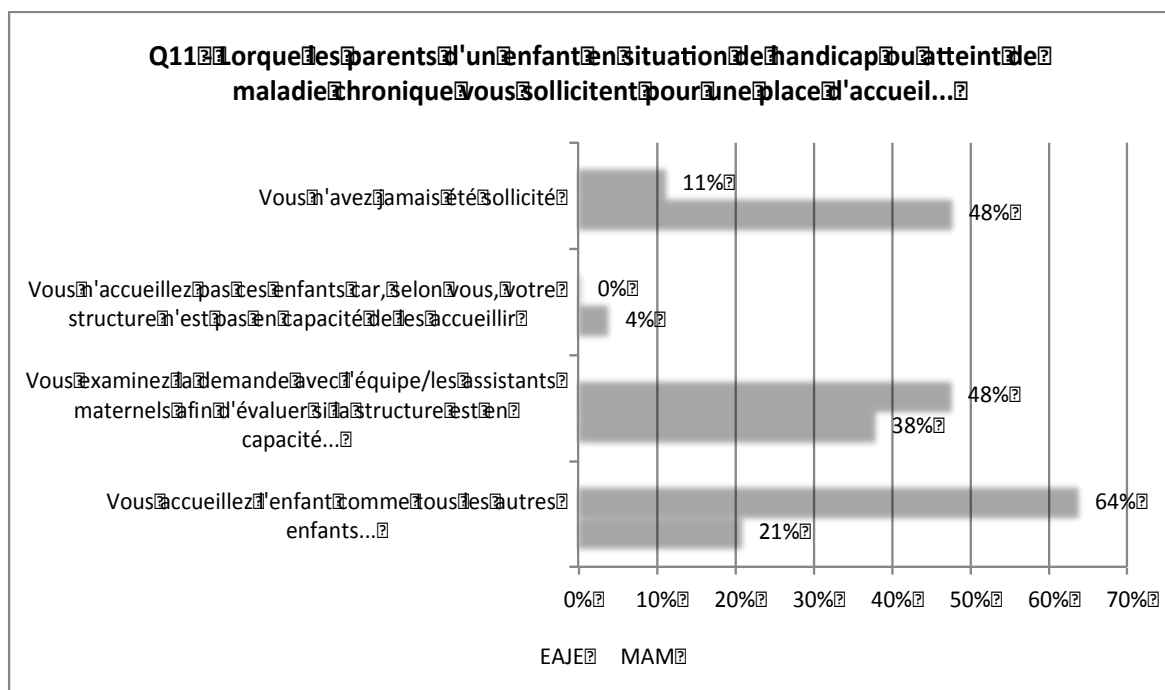
Plus de 60% des répondants disent « accueillir l'enfant comme tous les autres enfants, dans la limite des places disponibles et en prévoyant les adaptations nécessaires ». Toutefois, seulement 39% d'entre eux ont cité cette réponse uniquement, et 22% ont également cité « vous examinez la demande avec l'équipe/les assistants maternels afin d'évaluer si la structure est en capacité d'assurer cet accueil ».

Un quart des répondants dit uniquement « examiner la demande avec l'équipe / les assistants maternels afin d'évaluer si la structure est en capacité d'assurer cet accueil ».

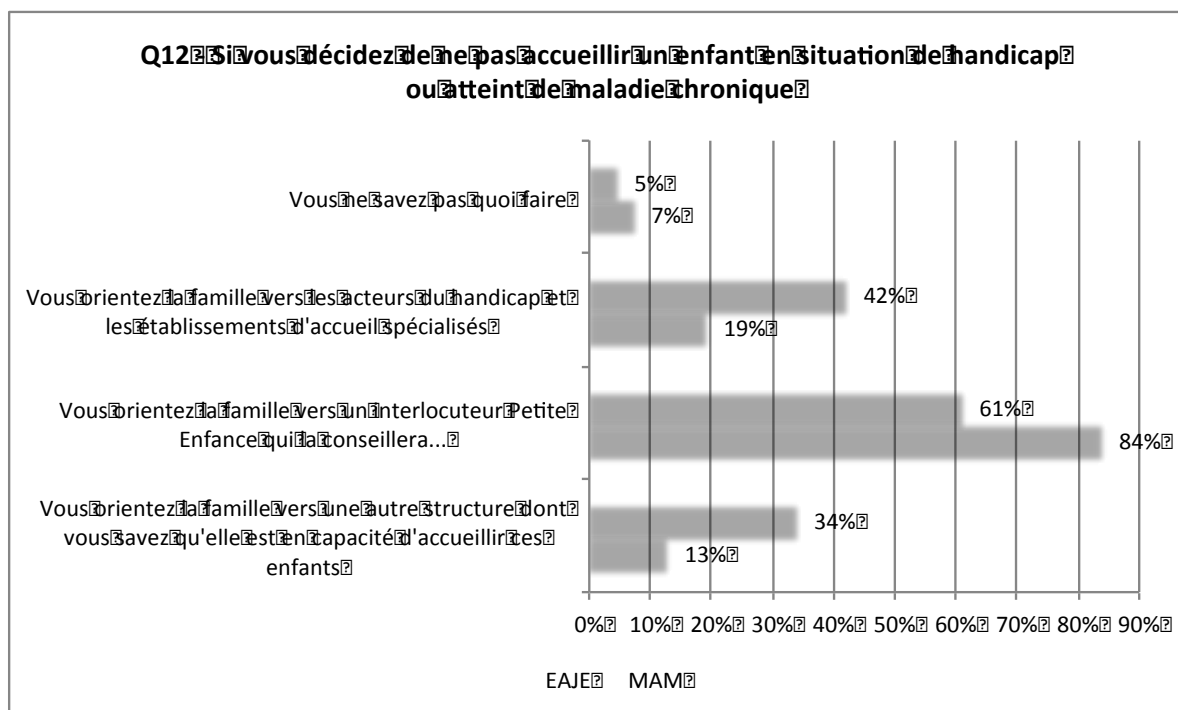
Enfin, 13% des répondants disent ne jamais avoir été sollicités.



Près de la moitié des MAM (48%) dit ne jamais avoir été sollicitée contre 11% des EAJE. Parmi les structures qui ont déjà été sollicitées, un tiers des MAM (33%) dit accueillir l'enfant comme tous les autres enfants contre 57% des EAJE.

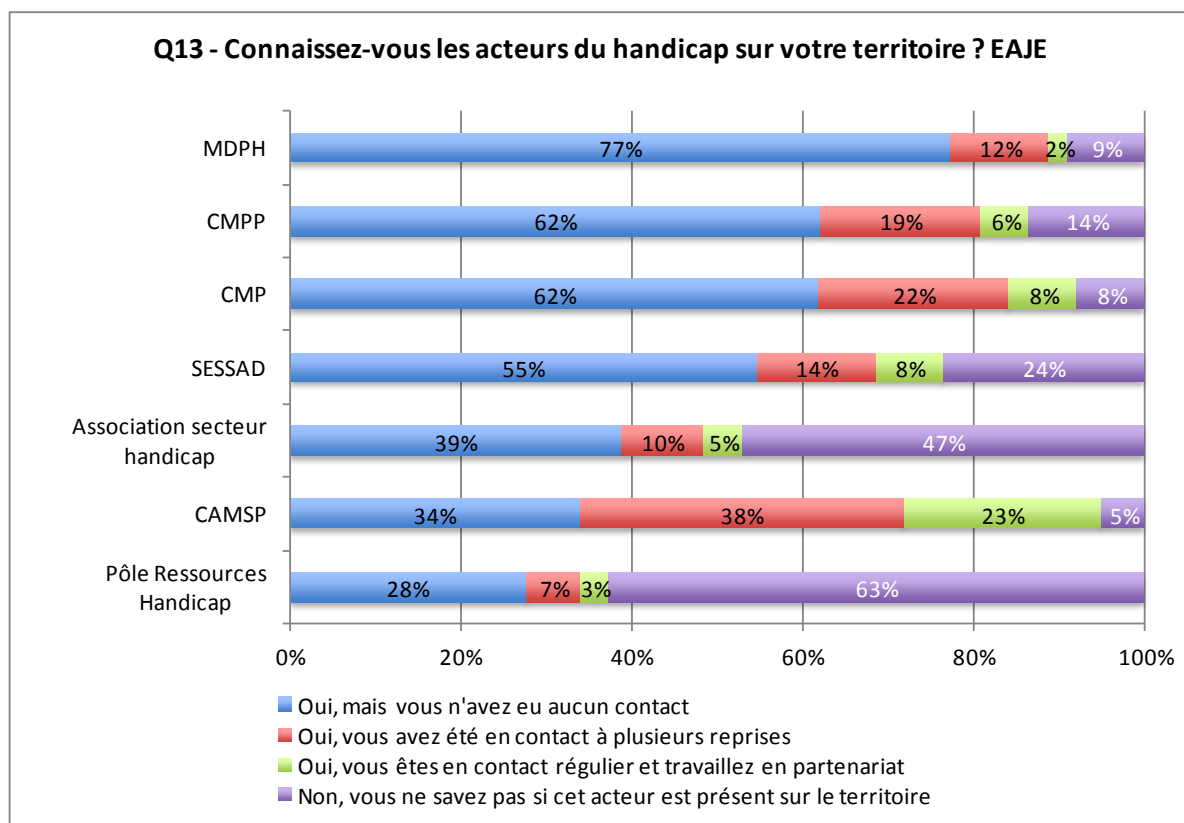


Lorsque la structure décide de ne pas accueillir un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, elle oriente essentiellement vers un interlocuteur Petite Enfance (service Petite Enfance de la commune, RAM...). Les EAJE orientent plus fréquemment que les MAM vers un acteur du secteur du handicap (42% pour les premiers contre 19% pour les seconds) ou vers une autre structure dont ils savent qu'elle est en capacité d'accueillir l'enfant (34% des EAJE et 13% des MAM).

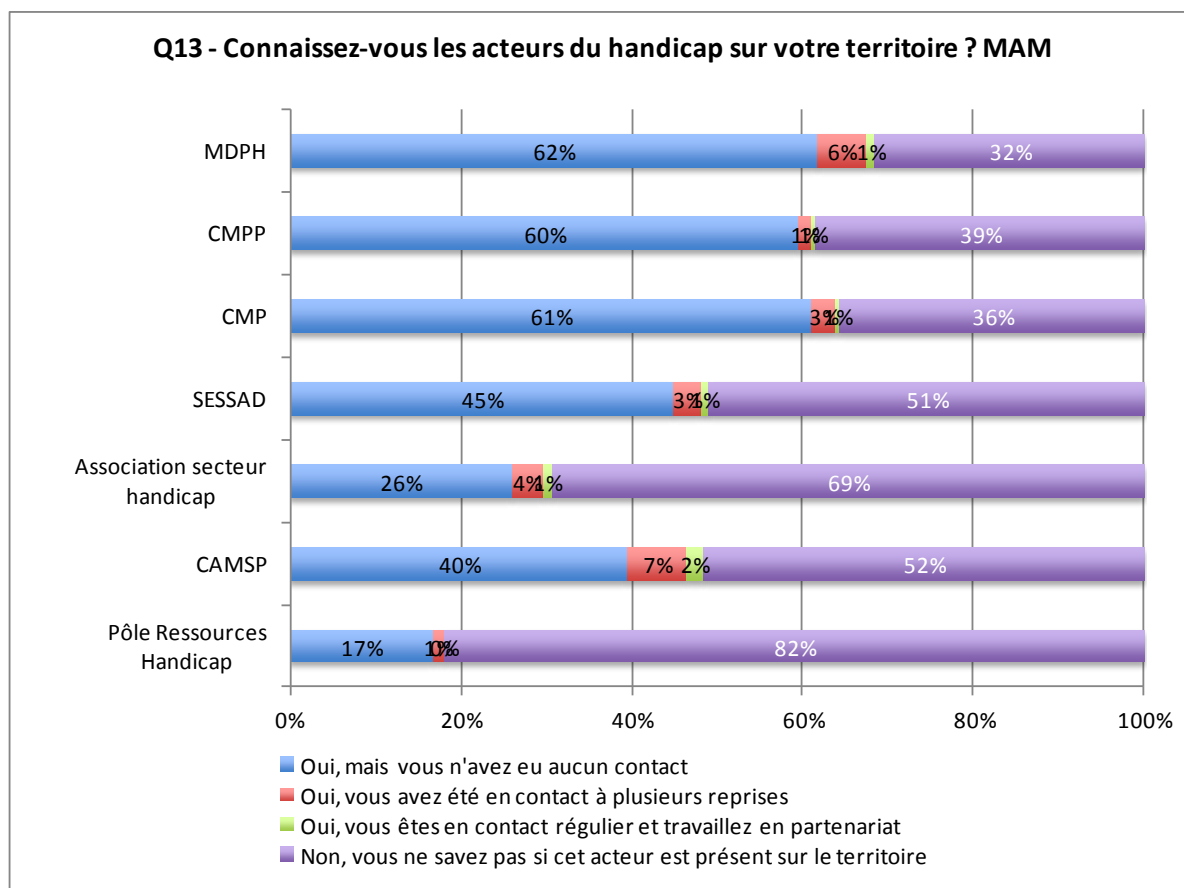


2.2 – Très peu de contacts avec les acteurs du handicap du territoire

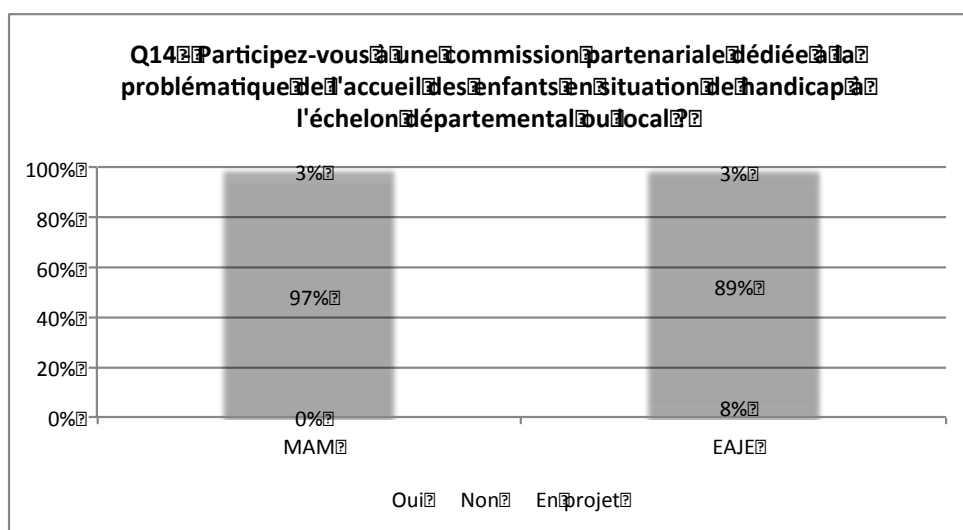
Si les acteurs du secteur du handicap sont relativement bien connus des EAJE, et notamment la MDPH, les contacts avec eux sont plutôt rares. C'est avec les CAMSP que le partenariat est le plus développé : 60% des EAJE ont au moins eu un contact à plusieurs reprises avec cet acteur, 23% un contact régulier.



Les acteurs du handicap sont beaucoup moins connus des MAM et les partenariats y sont exceptionnels.

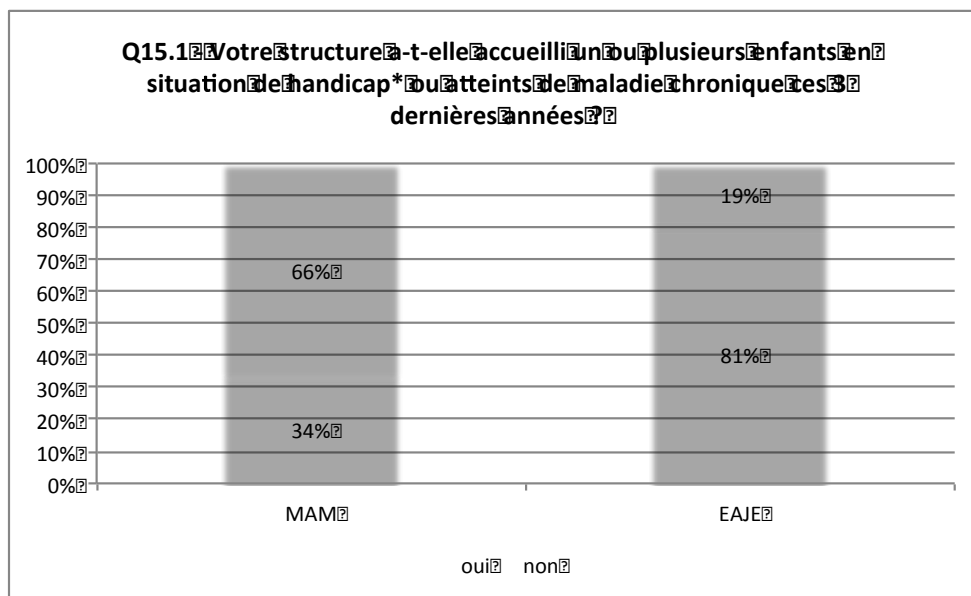


Très peu de structures participent à une commission partenariale dédiée à la problématique de l'accueil des enfants en situation de handicap : 8% des EAJE et aucune MAM sur notre échantillon. Les projets sont également très rares puisqu'ils ne concernent que 3% des structures.



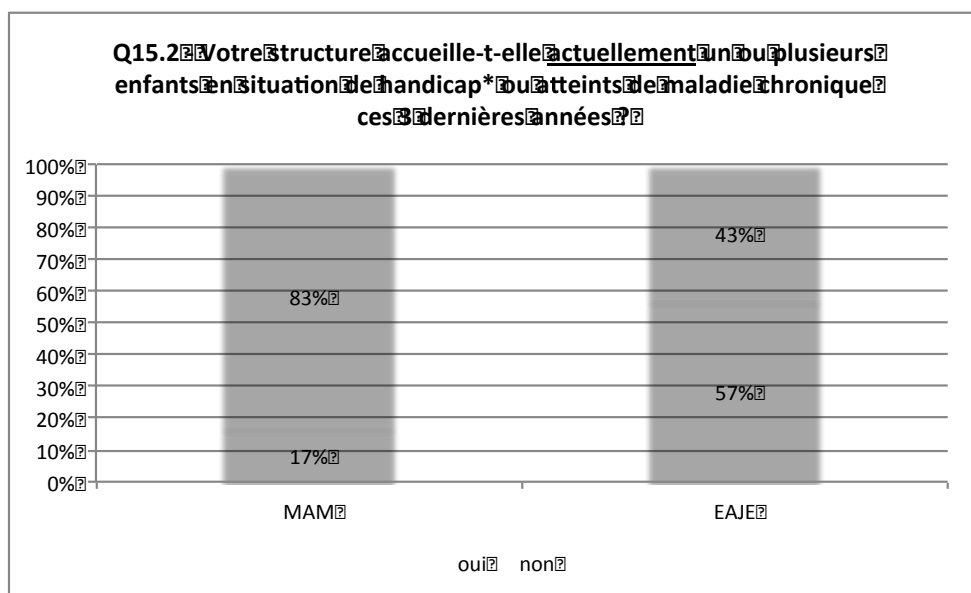
2.3 – 55% des structures accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique actuellement

Plus de 80% des EAJE disent avoir accueilli un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ces 3 dernières années contre 34% des MAM.



* handicap reconnu ou seulement signalé par les parents

Et à la date de l'enquête, 57% des EAJE et 17% des MAM accueillent un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

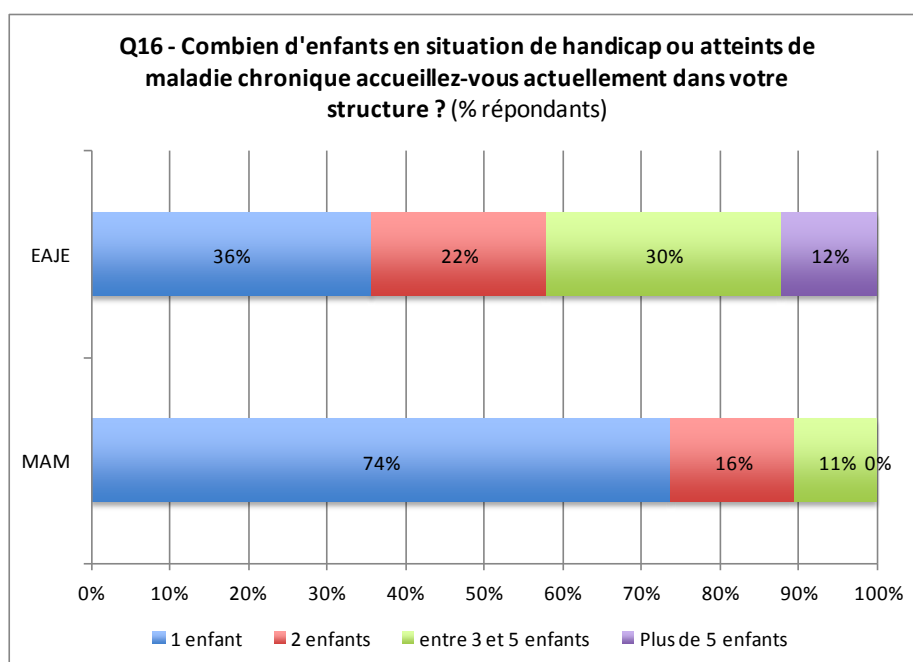


Comme nous le verrons plus loin, si on exclut les structures qui accueillent uniquement un ou plusieurs enfants atteints d'asthme ou d'allergies, la part des structures qui accueillent au moins un enfant en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques est de 42% (44% des EAJE et 10% des MAM).

2.4 - La structure accueille actuellement un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique

Un taux d'accueil, rapporté au nombre de places, de 6%

2145 répondants (2160 si on inclut les services gestionnaires qui ont répondu pour plusieurs structures) accueillent actuellement un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique : 39 MAM, soit 17% d'entre elle et 2083 EAJE soit 57% d'entre eux (23 répondants n'ont pas répondu à la question sur le type de structure).



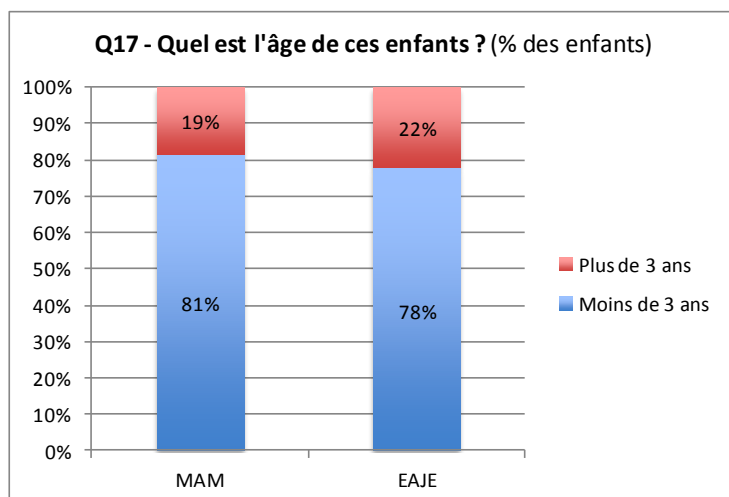
Si on inclut les services gestionnaires, le nombre total d'enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique accueillis est de 6926 pour une capacité totale, tous répondants confondus, de 122 802 places agréées, soit 6% de la capacité totale.

	MAM	EAJE	Total
Nombre d'enfants handicap ou maladie chronique accueillis	54	6872	6926
Capacité des structures qui accueillent au moins 1 enfant	466	68170	68636
Capacité total des structures de l'échantillon	2691	120111	122802
Taux d'accueil dans les structures qui accueillent	12%	10%	10%
Taux d'accueil sur la capacité totale	2%	6%	6%

Cette donnée est un indicateur mais ne veut pas dire que 6% des places sont occupées par des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique car une place peut être occupée par plusieurs enfants à temps partiel.

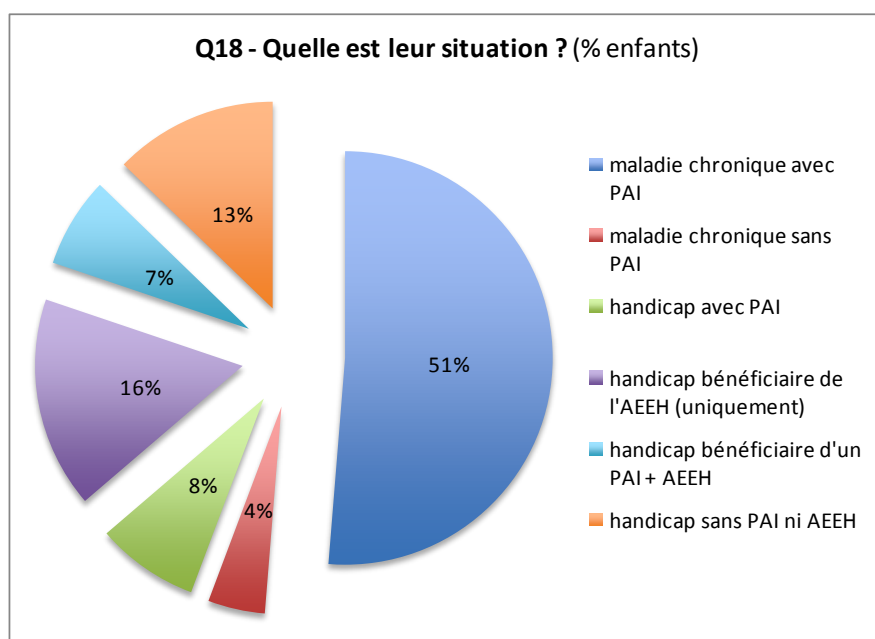
Cet indicateur est de 2% dans les MAM et 6% dans les EAJE. Au sein des structures qui accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, le nombre total de ces enfants accueillis représente 12% de la capacité de ces MAM et 10% de la capacité de ces EAJE.

Les enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique accueillis ont pour près de 80% d'entre eux moins de 3 ans.

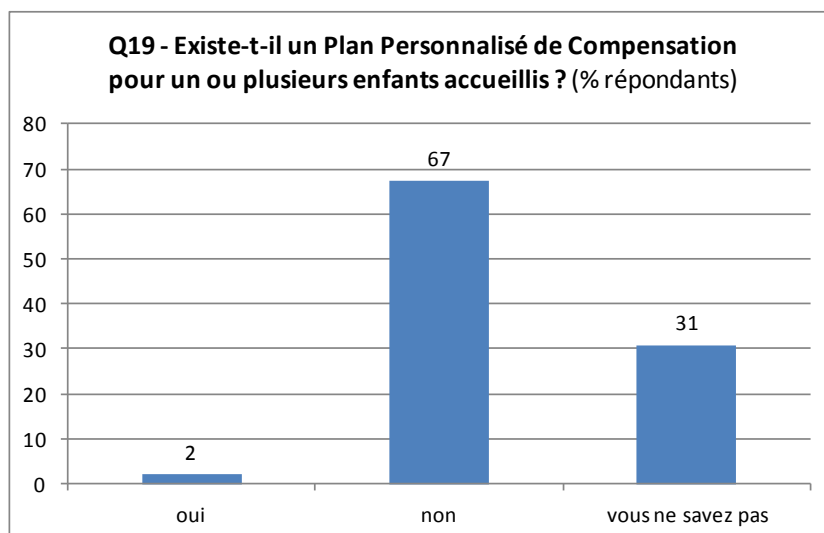


La moitié des enfants est atteint de maladie chronique avec un PAI

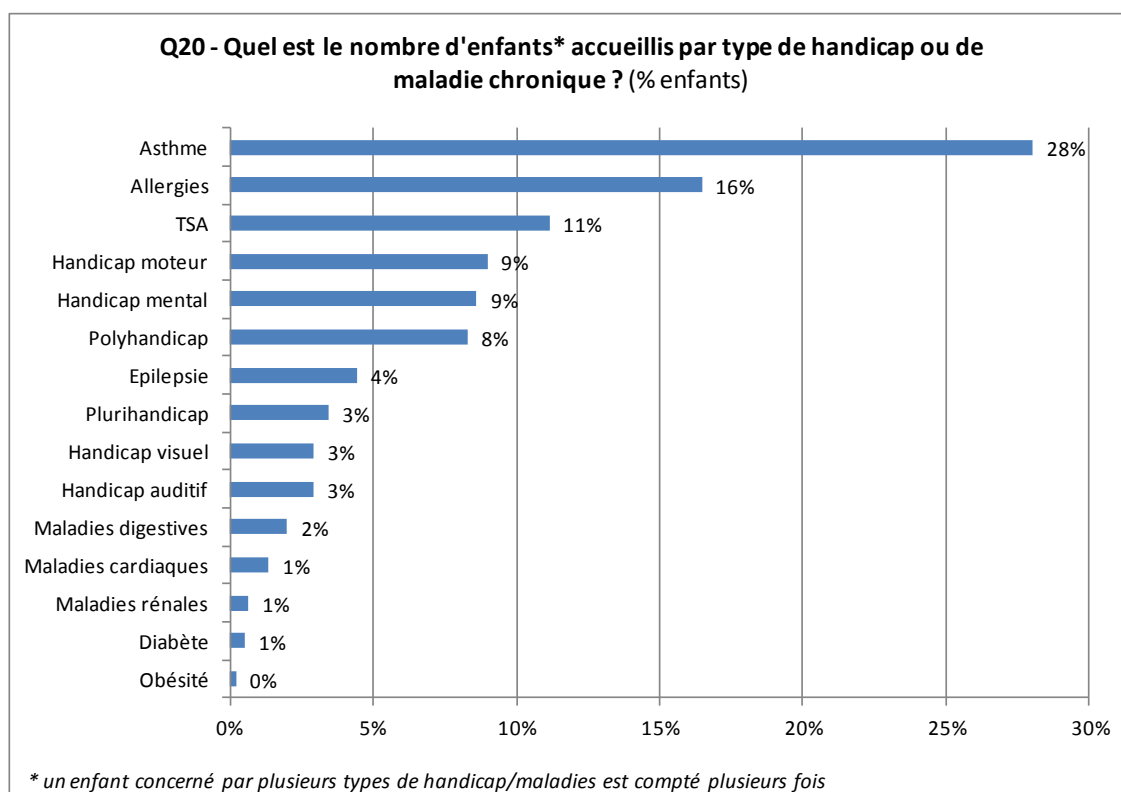
La moitié (51%) de ces enfants accueillis sont atteints d'une maladie chronique et bénéficie d'un PAI, 8% sont en situation de handicap et bénéficiaires d'un PAI, 16% sont en situation de handicap et bénéficiaires de l'AEEH, 7% sont bénéficiaires d'un PAI et de l'AEEH. 13% sont en situation de handicap sans bénéficier ni d'un PAI ni de l'AEEH.



Seuls 2% des répondants signalent un Plan Personnalisé de Compensation (PPC proposé par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH) pour un ou plusieurs des enfants accueillis. On notera que près d'un tiers des répondants n'a pas su répondre.

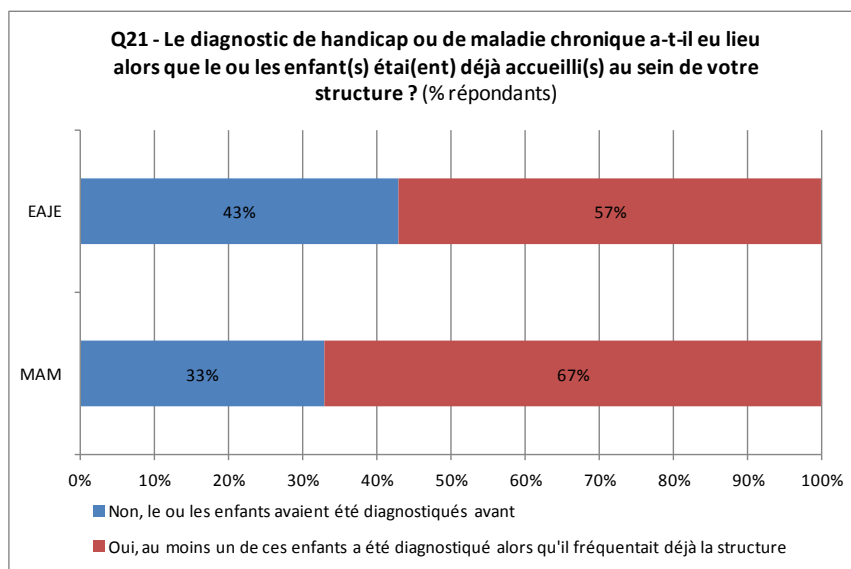


Les principales pathologies des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique accueillis sont l'asthme (28% d'entre eux), puis les allergies (16%). Les troubles du spectre autistique (TSA) viennent juste après (11%) et sont donc relativement fréquents.

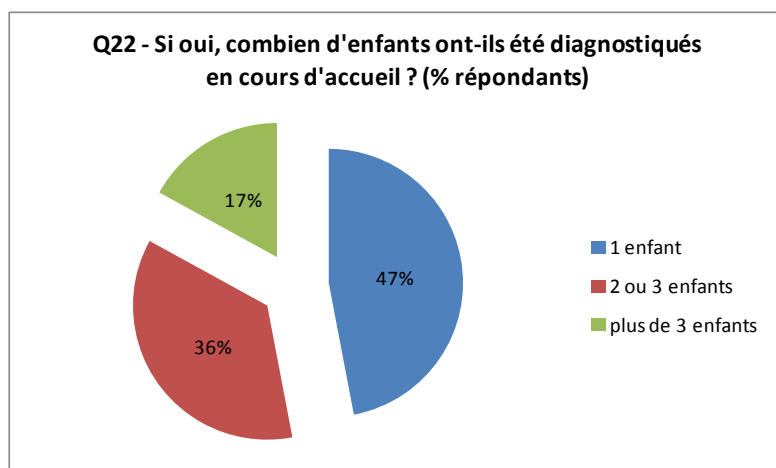


[Le diagnostic du handicap ou de maladie chronique fait majoritairement en cours d'accueil](#)

Le handicap ou la maladie chronique sont diagnostiqués majoritairement au sein de la structure et cette situation est un peu plus fréquente dans les MAM que dans les EAJE (67% des situations dans les MAM contre 57% dans les EAJE).



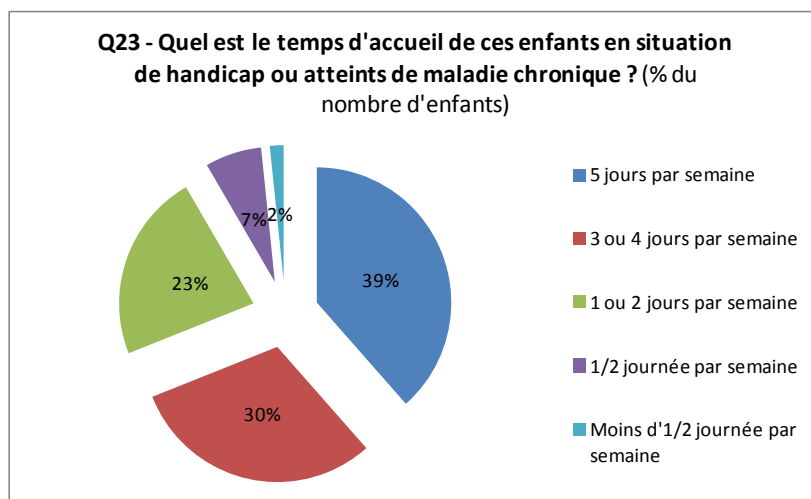
Le diagnostic en cours d'accueil concerne le plus souvent 1 enfant (dans 47% des structures) ou entre 2 et 3 enfants (dans 36% des structures).



Globalement, on peut estimer que 40% des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique accueillis dans les EAJE et MAM ont été diagnostiqués au sein de la structure.

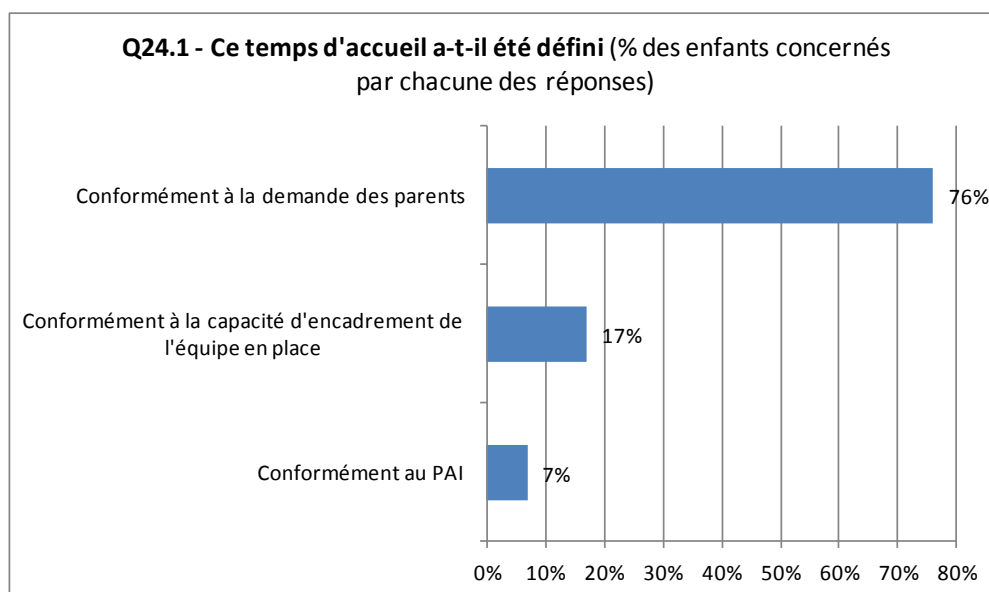
Un accueil de 3 jours par semaine au moins pour près de 70% des enfants accueillis

En termes de temps d'accueil, 39% de ces enfants sont accueillis 5 jours par semaine et 30% 3 ou 4 jours.



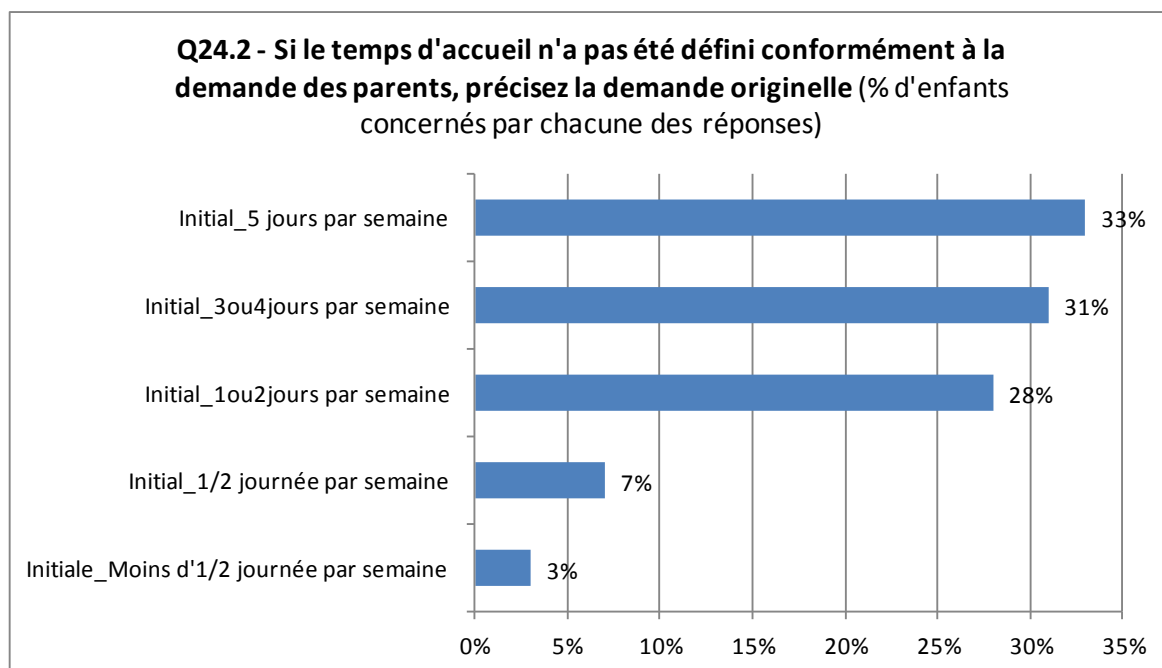
Le temps d'accueil se situe un peu plus fréquemment entre 3 et 4 jours dans les MAM (45%) et un peu moins souvent sur 1 ou 2 jours (13%).

Ce temps d'accueil est défini dans les $\frac{3}{4}$ des situations (76% des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique accueillis) conformément à la demande des parents.



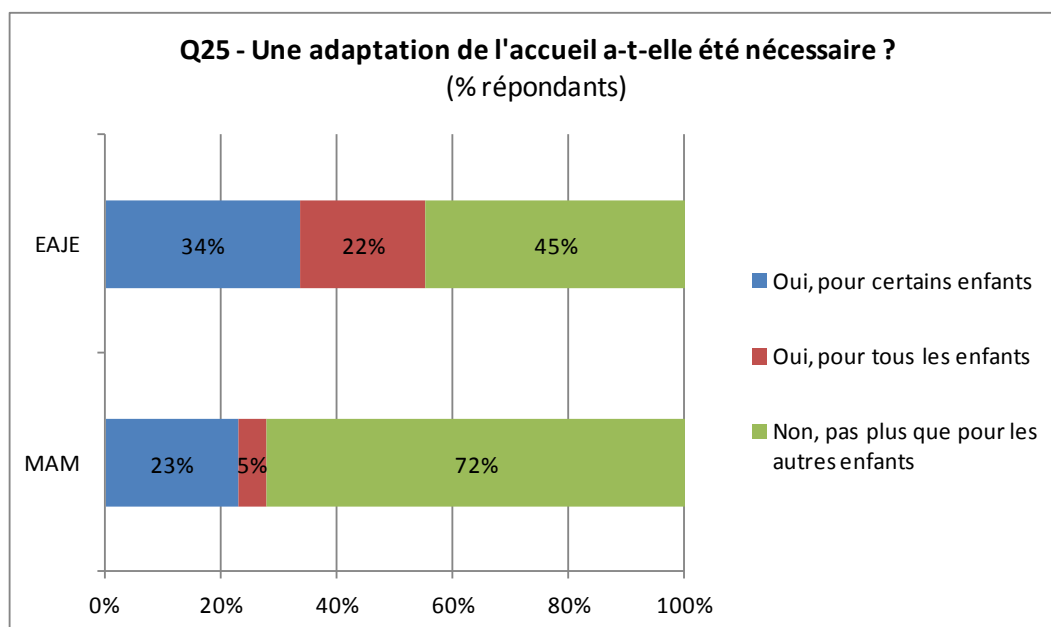
Le temps d'accueil est plus fréquemment défini conformément à la demande des parents dans les MAM (87%) tandis que les PAI semblent inexistant (0%) dans ces structures.

Lorsque le temps d'accueil n'a pas été défini conformément à la demande des parents (24% des situations), la demande originelle des parents se répartit entre 5 jours d'accueil par semaine (pour 33% des situations non conformes à la demande des parents), 3 ou 4 jours d'accueil (31%) ou 1 ou 2 jours d'accueil (28%).

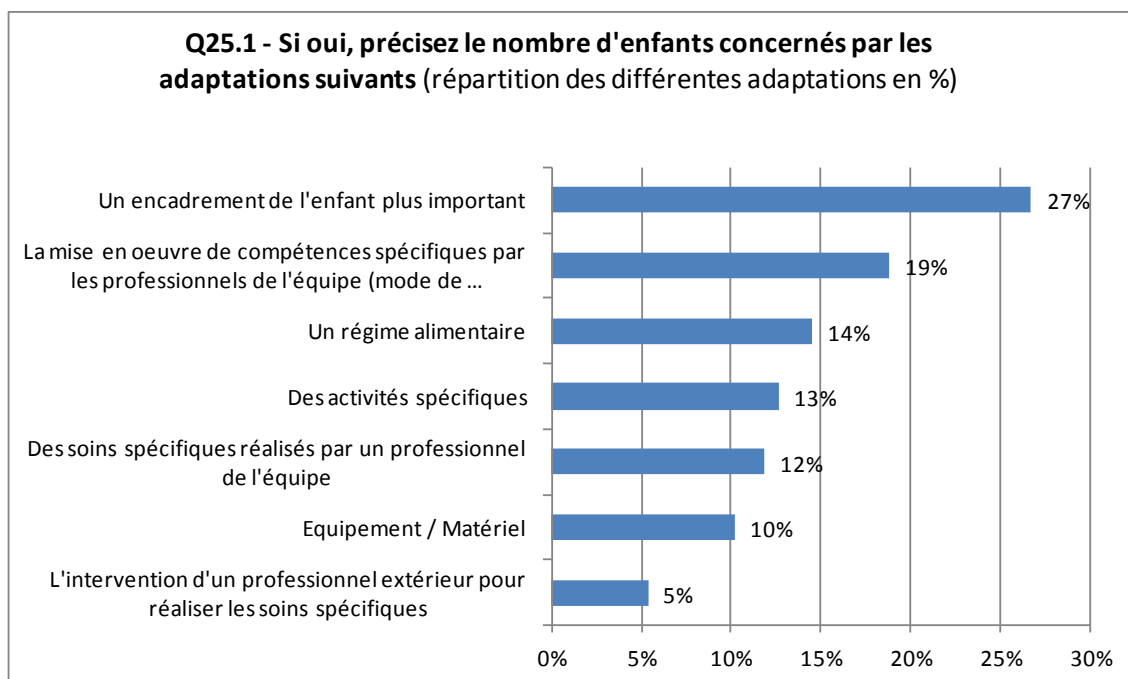


La première adaptation nécessaire : le temps d'encadrement de l'enfant

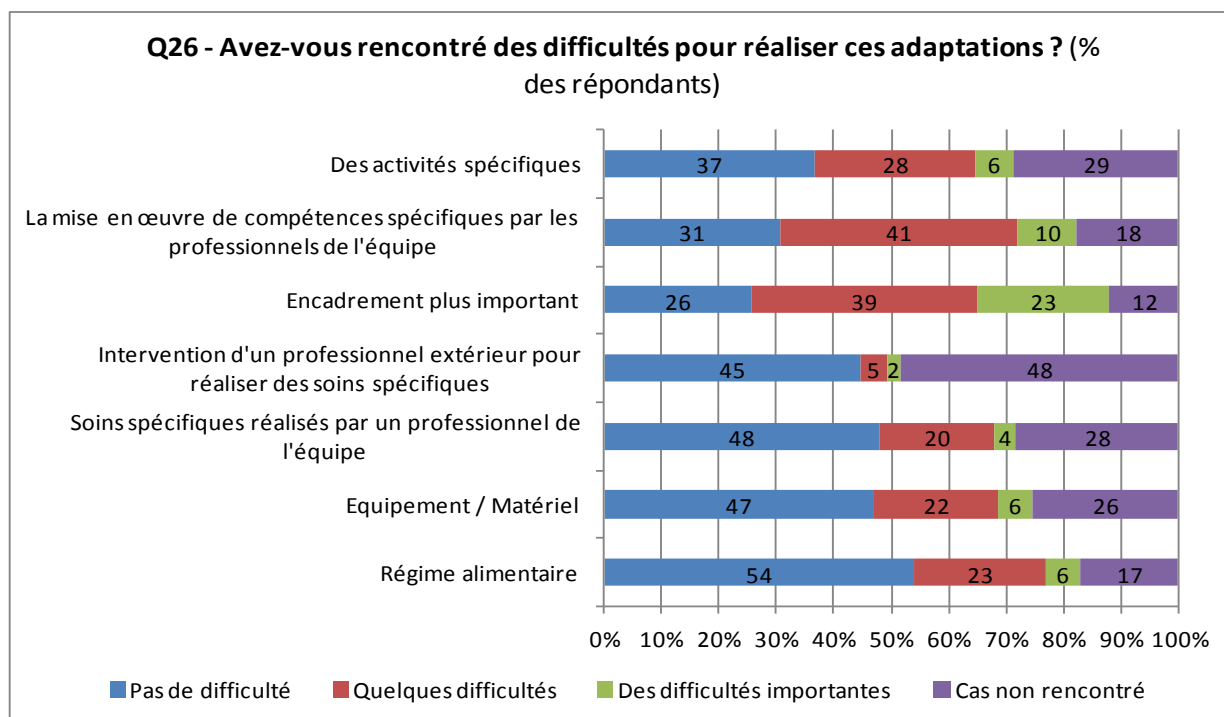
Dans 45% des EAJE et dans 72% des MAM, aucune adaptation de l'accueil n'a été nécessaire pour les enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique actuellement accueillis. Cette adaptation a été plus fréquemment nécessaire dans les EAJE puisqu'elle concerne, que ce soit pour certains ou pour tous les enfants, 55% des structures.



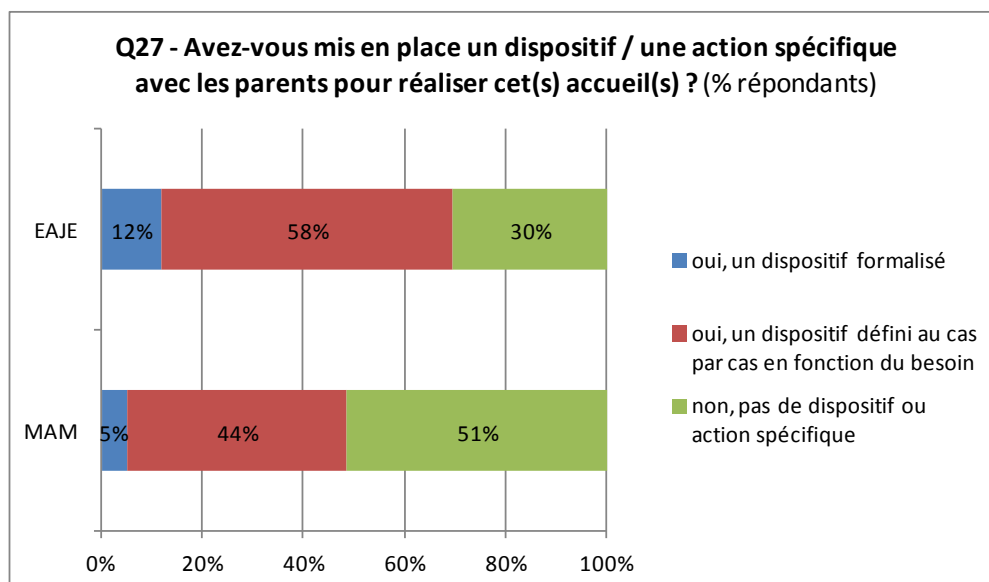
La principale adaptation nécessaire à l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique est un encadrement de l'enfant plus important (27% des adaptations réalisées). Vient ensuite la mise en œuvre de compétences spécifiques par les professionnels de l'équipe (19% des adaptations réalisées), un régime alimentaire et des activités spécifiques (respectivement 14% et 13% des adaptations).



Les adaptations qui créent le plus de difficultés aux structures sont un encadrement de l'enfant plus important (23% des répondants ont rencontré des difficultés importantes, 39% quelques difficultés) et la mise en œuvre de compétences spécifiques par les professionnels de l'équipe (10% des répondants ont rencontré des difficultés importantes, 41% quelques difficultés).

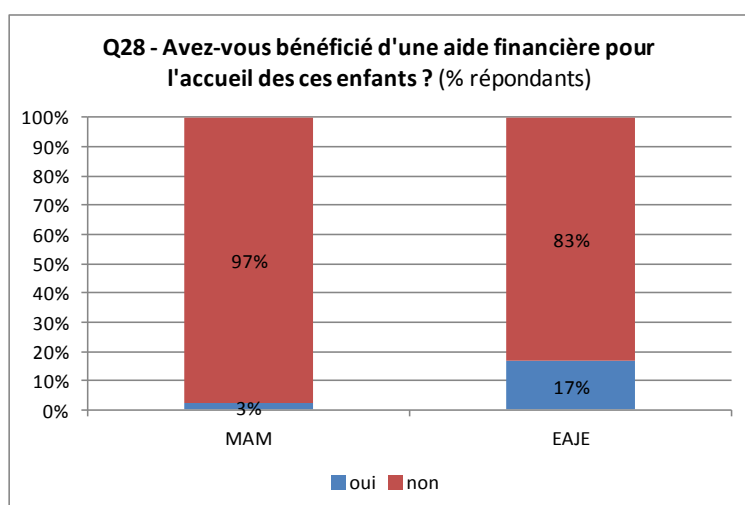


La mise en place d'un dispositif ou d'une action spécifiques formalisés avec les parents pour réaliser l'accueil est plutôt rare : elle concerne 12% des EAJE et 5% des MAM qui accueillent des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

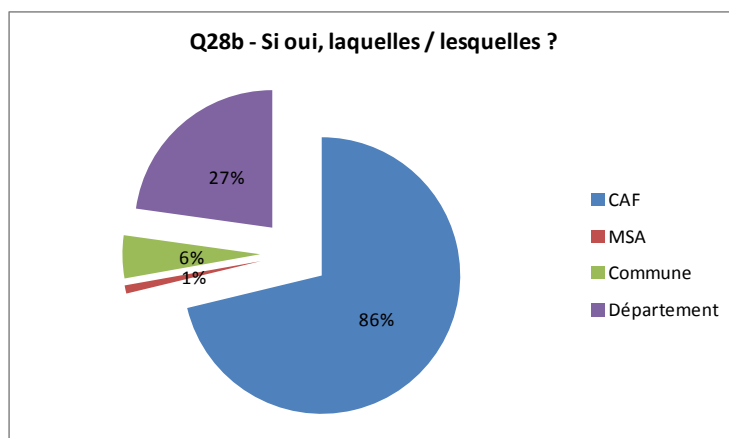


Peu d'aide financière

Les structures bénéficient relativement peu d'une aide financière pour l'accueil de ces enfants : 17% des EAJE disent en bénéficier et seulement 3% des MAM.



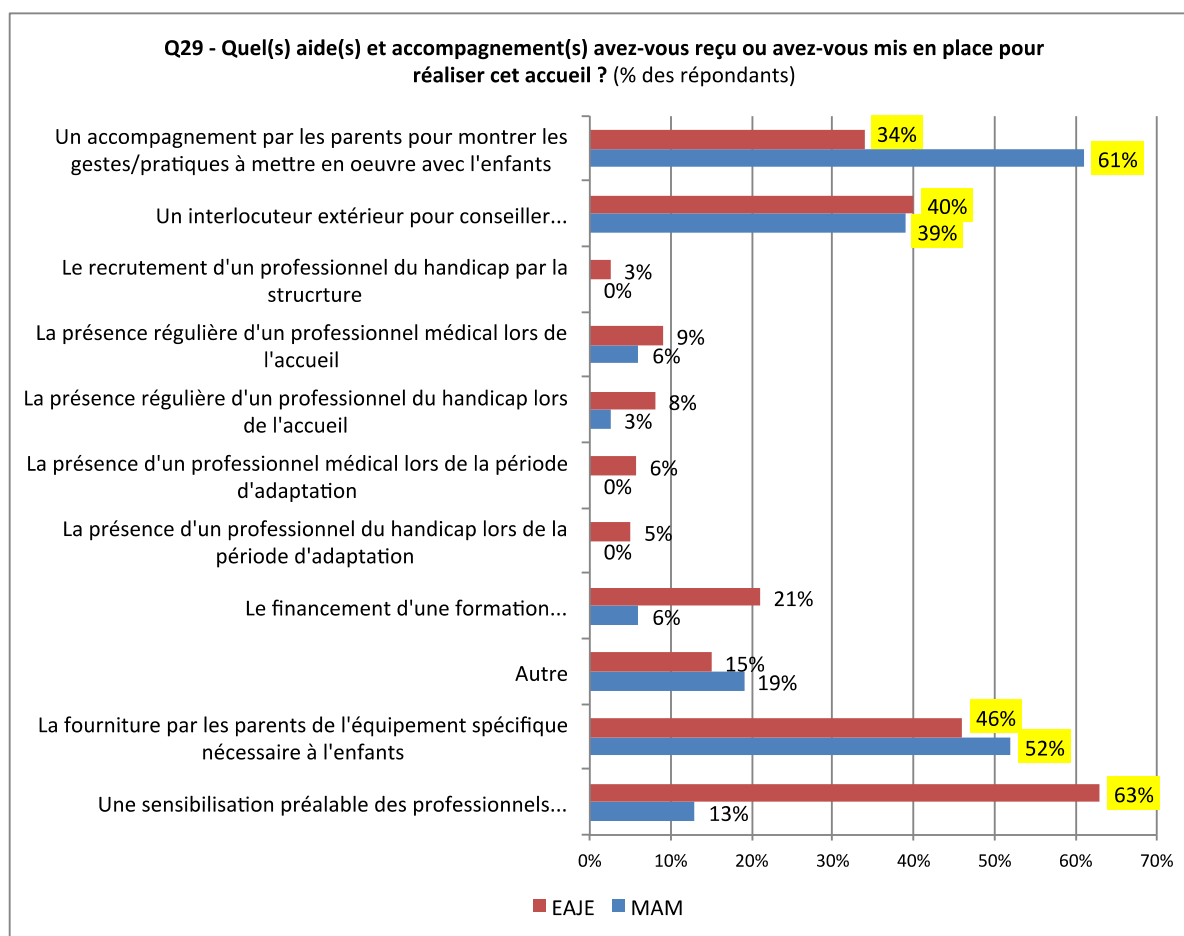
Lorsque la structure bénéficie d'une aide, c'est à plus de 85% une aide de la CAF.



La sensibilisation des professionnels comme premier accompagnement à l'accueil

L'aide / accompagnement à la mise en place de l'accueil d'un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique le plus fréquent est, pour les EAJE, la sensibilisation préalable des professionnels à la prise en charge de ces enfants (63% des EAJE) et, pour les MAM, un accompagnement par les parents pour montrer les gestes/pratiques à mettre en œuvre avec l'enfant (61% des MAM).

C'est ensuite, que ce soit dans les EAJE ou dans les MAM, la fourniture par les parents de l'équipement spécifique nécessaire à l'enfant (46% des EAJE et 52% des MAM). Enfin, l'accompagnement par un interlocuteur extérieur pour conseiller, répondre aux questions de l'équipe si besoin est également fréquent (40% des EAJE et 39% des MAM).



Lorsque la structure dit avoir eu l'aide ou l'accompagnement d'un interlocuteur extérieur, il s'agit alors d'un établissement médico-social pour 43% d'entre eux, de la PMI pour 28% d'entre eux, d'un pôle ressources handicap pour 14% d'entre eux.

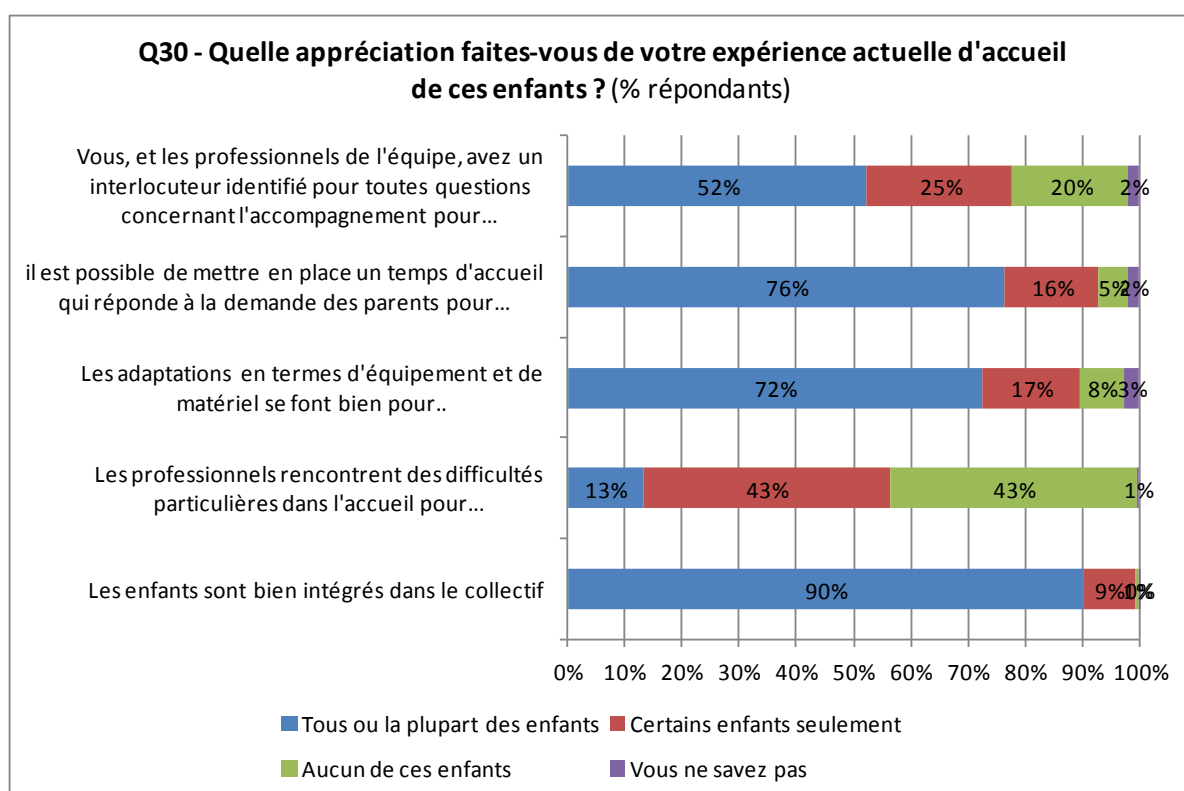
L'appréciation de l'expérience actuelle de l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques est positive concernant :

- l'intégration dans le collectif (pour 90% des répondants tous ou la plupart des enfants sont bien intégrés),
- la mise en place d'un temps d'accueil qui réponde à la demande des parents (pour 76% des répondants il est possible de le mettre en place pour tous ou la plupart des enfants)

- les adaptations en termes d'équipement et de matériel (pour 72% des répondants ces adaptations se font bien).

Les avis sont plus partagés sur l'existence d'un interlocuteur identifié pour toutes questions concernant l'accompagnement (pour 52% seulement des répondants, cet interlocuteur est bien identifié pour tous ou la plupart des enfants tandis que pour 20% d'entre eux il n'est identifié pour aucun des enfants). Enfin, pour 56% des répondants, les professionnels rencontrent des difficultés particulières pour cet accueil (13% pour la plupart des enfants et 43% pour certains enfants).

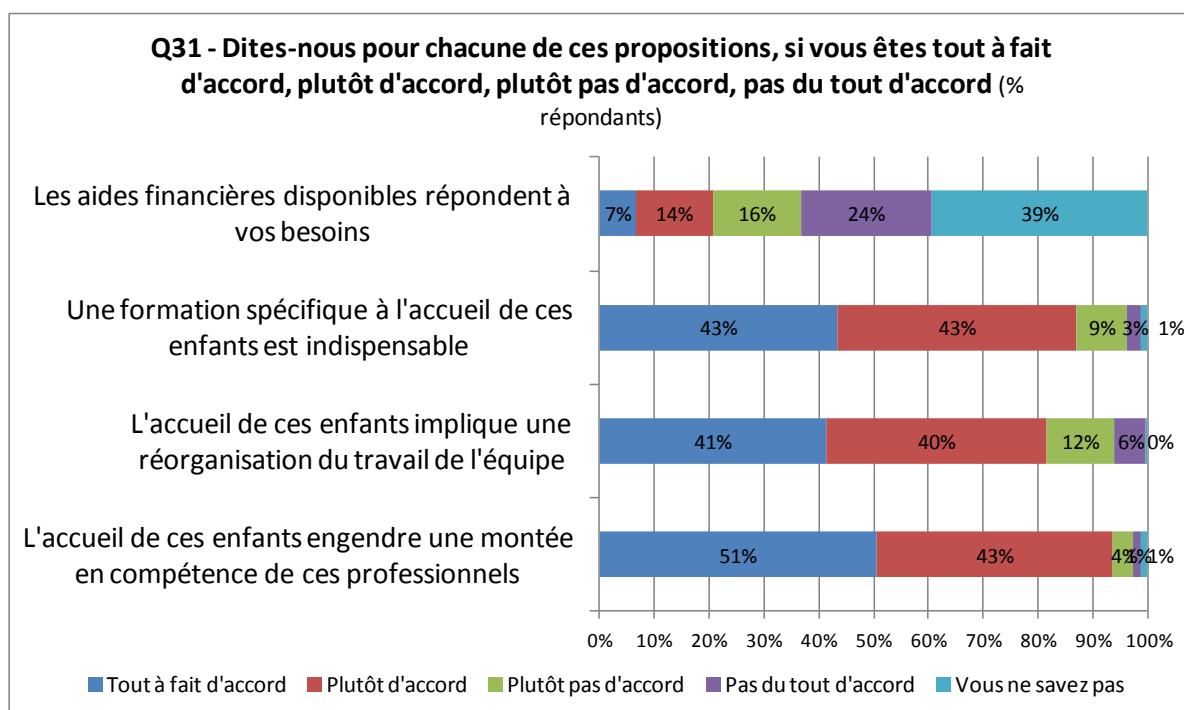
Un accueil qui entraîne une montée en compétence des professionnels et nécessite une formation spécifique



Globalement, les structures estiment que l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique :

- engendre une montée en compétence des professionnels (94% sont tout à fait ou plutôt d'accord),
- nécessite une formation spécifique (86% sont tout à fait ou plutôt d'accord),
- implique une réorganisation du travail de l'équipe (81% sont tout à fait ou plutôt d'accord).

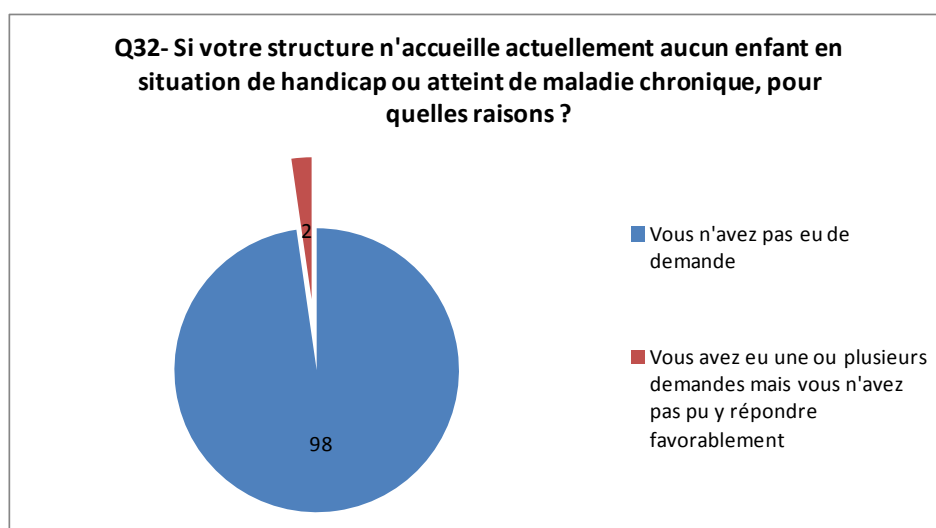
En revanche, les avis sont très partagés sur les aides financières disponibles avec notamment 24% qui estiment que ces aides ne répondent pas à leurs besoins et 39% qui ne savent pas répondre à cette question.



2.5 - La structure n'accueille pas actuellement d'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique

1771 répondants, soit 45% de l'échantillon de répondants, disent ne pas accueillir d'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique actuellement. Il comprend 196 MAM et 1559 EAJE. Il faut noter que plus de la moitié de ces répondants (54%) ont accueilli au moins 1 enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique sur les 3 dernières années (21% des MAM et 58% des EAJE).

98% des structures expliquent cette situation par l'absence de demande.



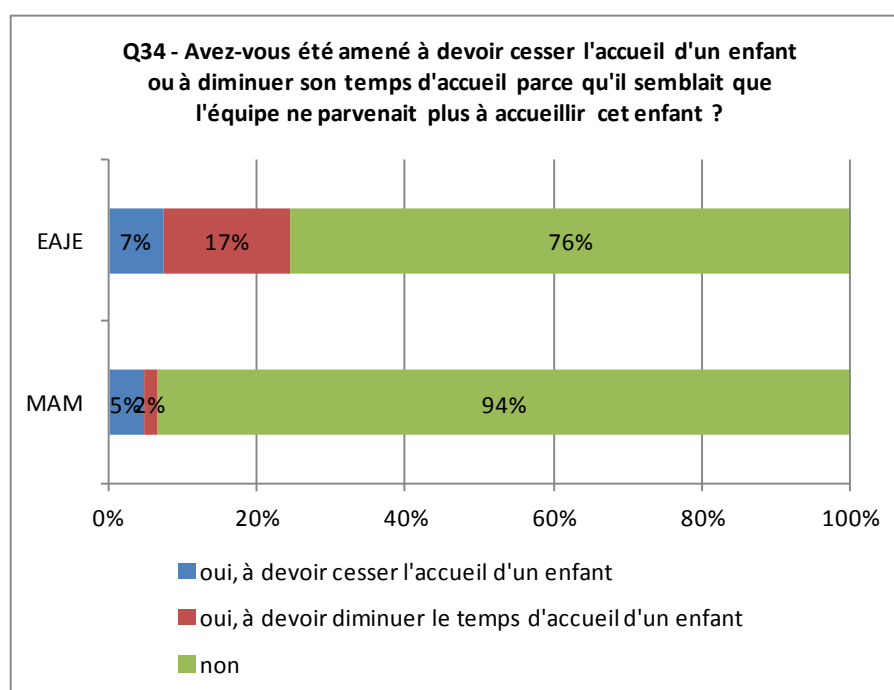
Le nombre de structures qui dit avoir eu une ou plusieurs demandes est faible (40 répondants) et ne permet donc pas d'aller très loin dans l'analyse. On notera néanmoins que les principales raisons invoquées pour le refus d'accueil sont :

- « les ressources humaines de la structure ne sont pas suffisantes pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions » (40% des répondants)
- « les professionnels n'ont pas la compétence nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions » (30% des répondants).

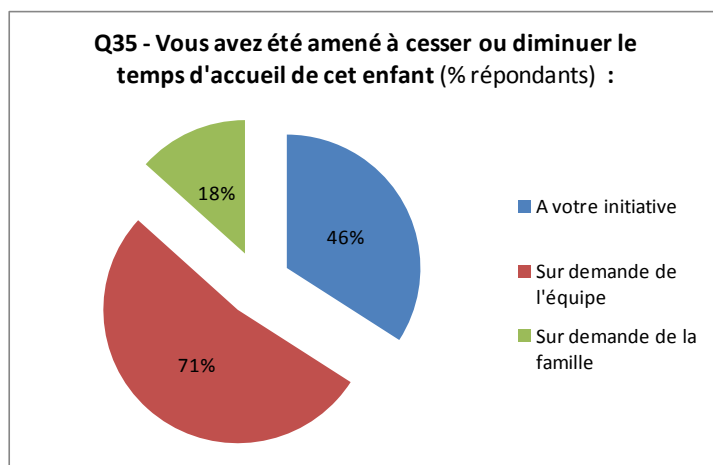
La situation des enfants qui n'ont pu être accueillis était un polyhandicap (34% des répondants), un handicap mental (29% des répondants), des TSA (29% des répondants) et un handicap moteur (24% des répondants).

2.6 - L'arrêt ou parfois la diminution du temps d'accueil

Relativement peu de structures disent avoir été amenées à devoir cesser l'accueil d'un enfant ou à diminuer son temps d'accueil parce qu'il semblait, au responsable, à l'équipe ou à la famille, que l'équipe ne parvenait plus à l'accueillir dans de bonnes conditions : près de 25% des EAJE se sont trouvés dans cette situation, 7% à devoir cesser un accueil et 17% à devoir diminuer un temps d'accueil. Cette situation est plus rare dans les MAM.

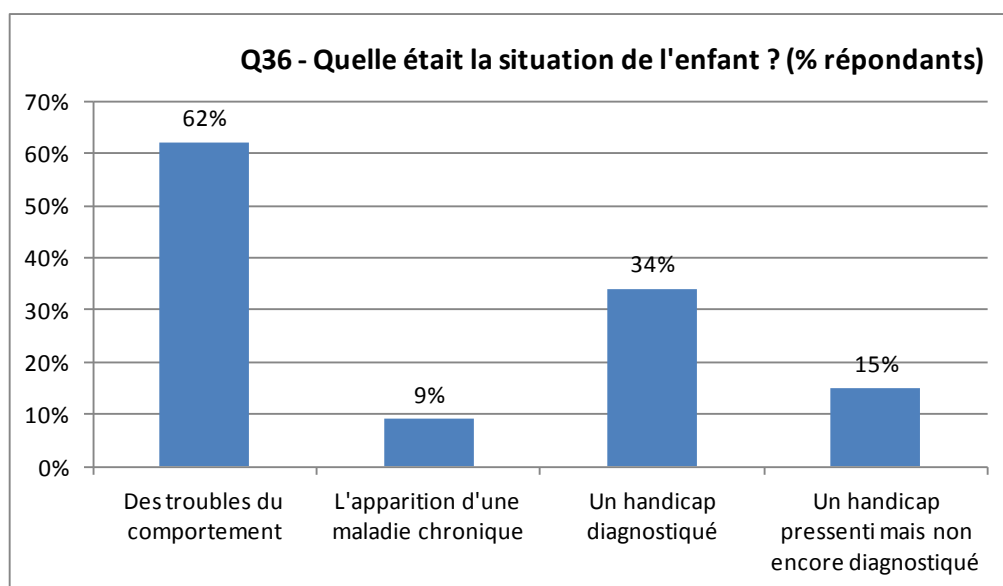


Parmi les structures qui disent avoir dû cesser ou diminuer le temps d'accueil de l'enfant, c'était dans 71% des cas sur demande de l'équipe, dans 46% des cas à l'initiative du responsable. La situation résulte d'une demande de la famille dans moins de 20% des cas.



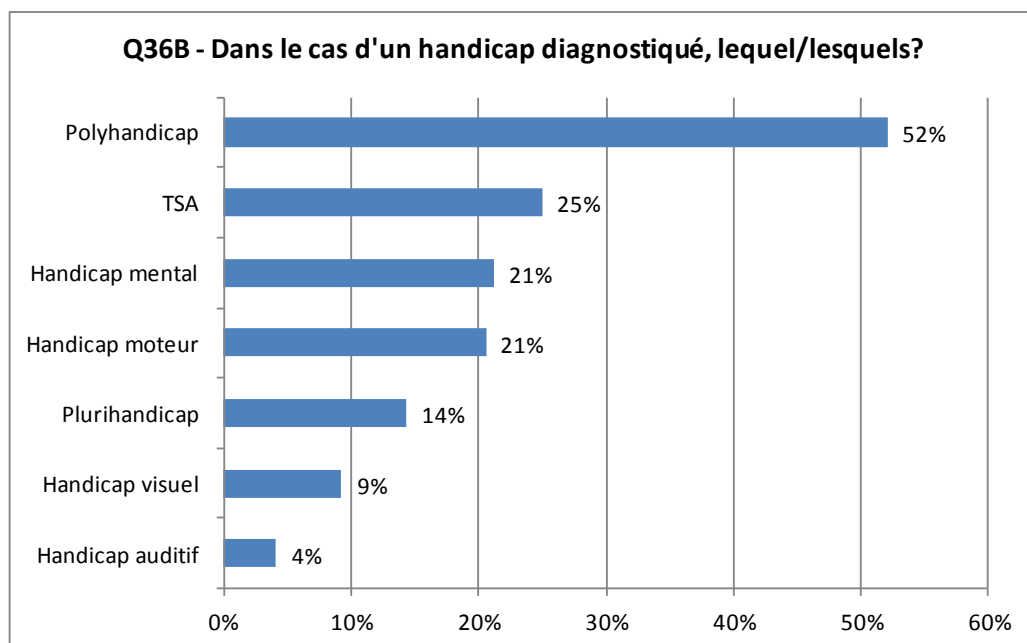
Les troubles du comportement et une trop forte mobilisation des professionnels : 1^{er} facteurs explicatifs de la diminution ou de l'arrêt de l'accueil

Les troubles du comportement sont la principale pathologie qui amène à cesser ou diminuer le temps d'accueil d'un enfant : elle est citée par 62% des répondants.

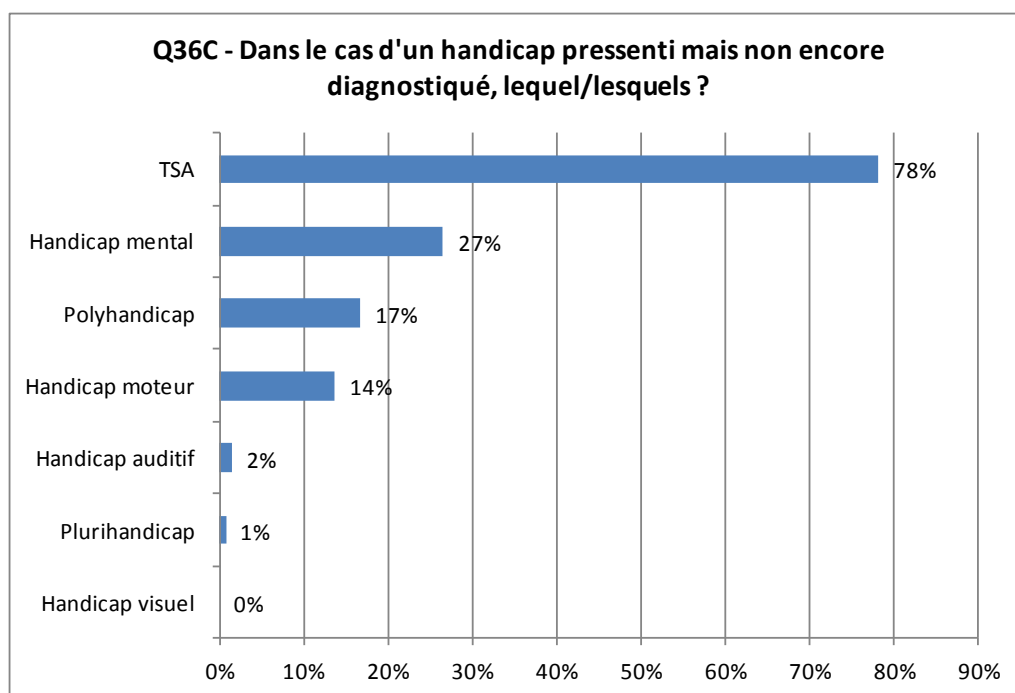


Lorsque la diminution ou l'arrêt de l'accueil est dû à l'apparition d'une maladie chronique, c'est dans près d'1 cas sur 5, l'épilepsie (23% des répondants), dans 20% des cas l'asthme ou sinon le diabète (17%) ou une allergie (14%).

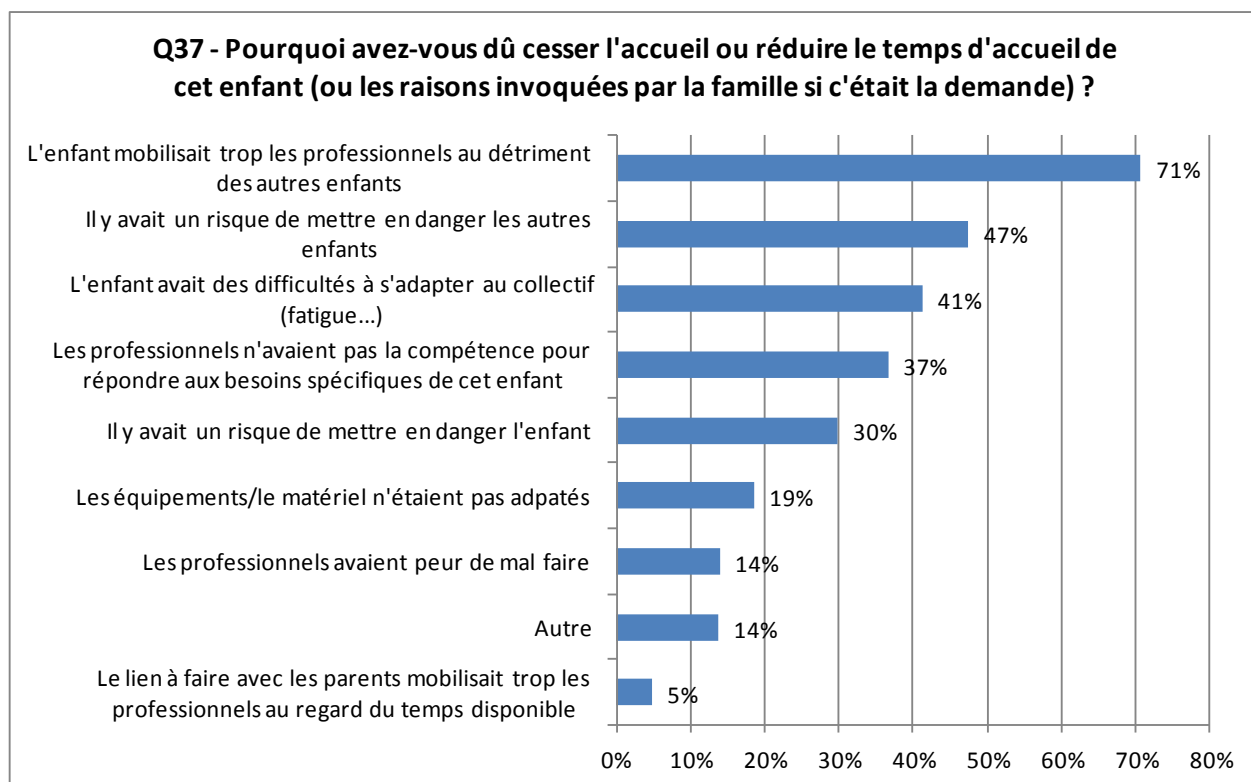
Si la diminution ou l'arrêt de l'accueil est dû à un handicap diagnostiqué, il s'agit le plus souvent d'un polyhandicap (52% des répondants), de TSA (25% des répondants), d'un handicap mental ou moteur (21% des répondants respectivement).



Enfin, dans le cas d'un handicap pressenti mais non encore diagnostiqué, la diminution ou l'arrêt de l'accueil serait dans près de 80% des cas dû à des troubles du spectre autistique.



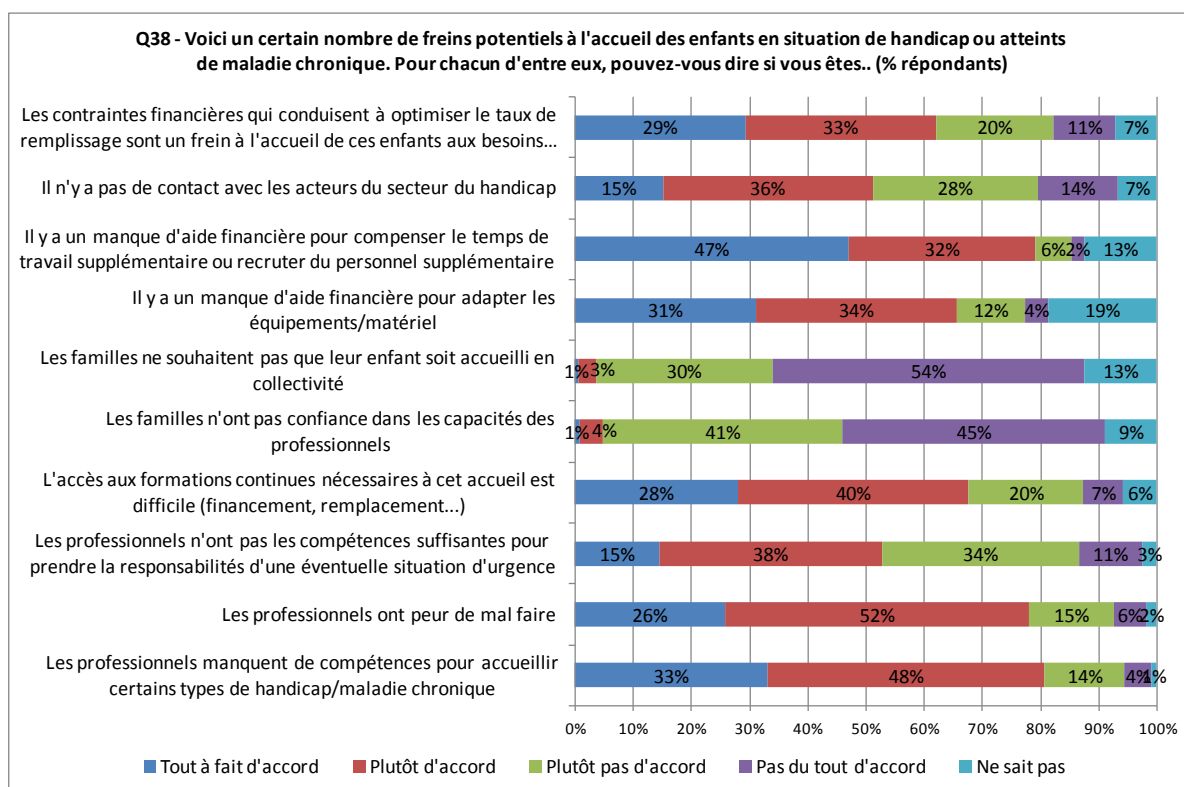
La principale raison qui a amené la structure à cesser ou réduire le temps d'accueil de l'enfant est une trop forte mobilisation des professionnels autour de cet enfant au détriment des autres enfants (71% des répondants). C'est ensuite la mise en danger des autres enfants (47%), les difficultés d'adaptation de l'enfant au collectif (41%) et les compétences insuffisantes des professionnels pour répondre aux besoins spécifiques de l'enfant (37%).



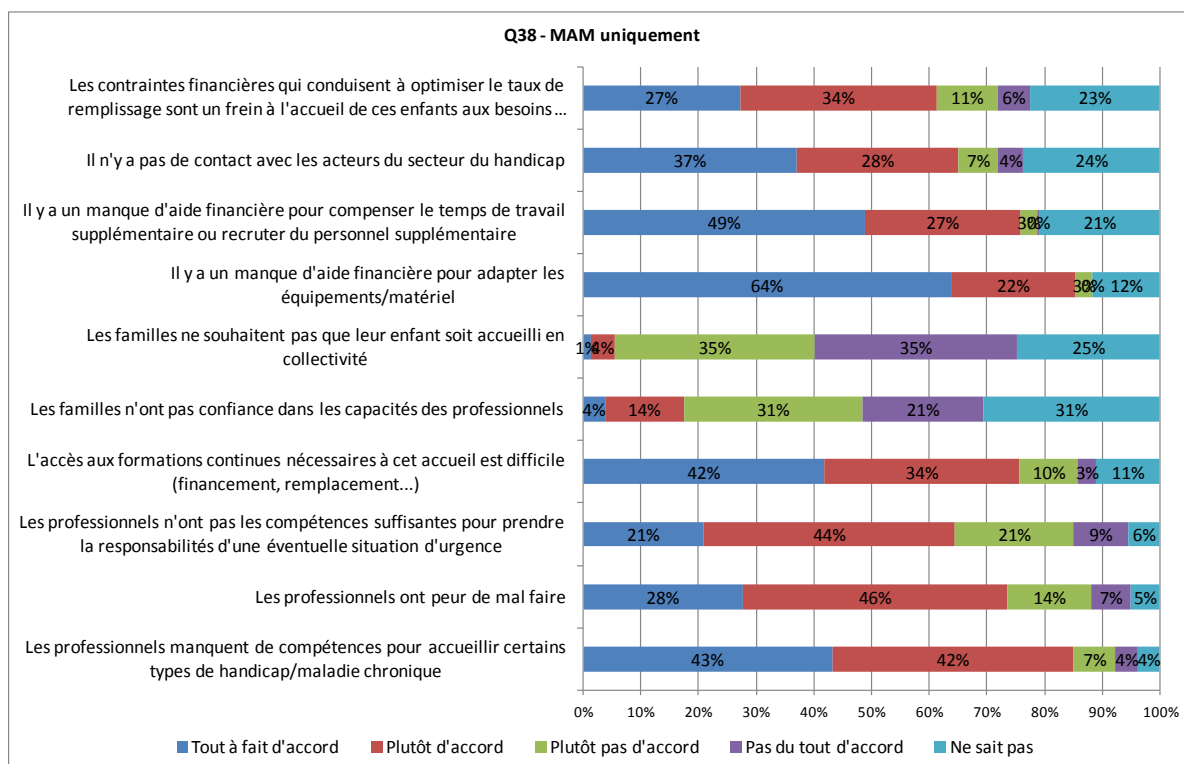
2.7 - Les freins à l'accueil des enfants en situation de handicap / maladie chronique

Les principaux freins à l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique dans les EAJE et MAM sont :

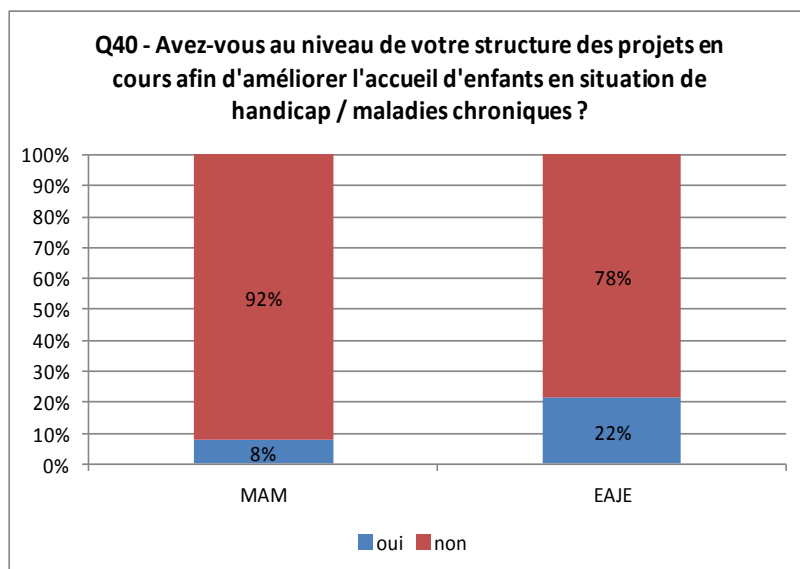
- ▶ Le manque d'aide financière pour compenser le temps de travail supplémentaire ou recruter du personnel supplémentaire (cité par 89% des répondants)
- ▶ Les professionnels manquent de compétences pour accueillir certains types de handicap / maladie chronique (cité par 81% des répondants)
- ▶ Les professionnels ont peur de mal faire (cité par 78% des répondants)



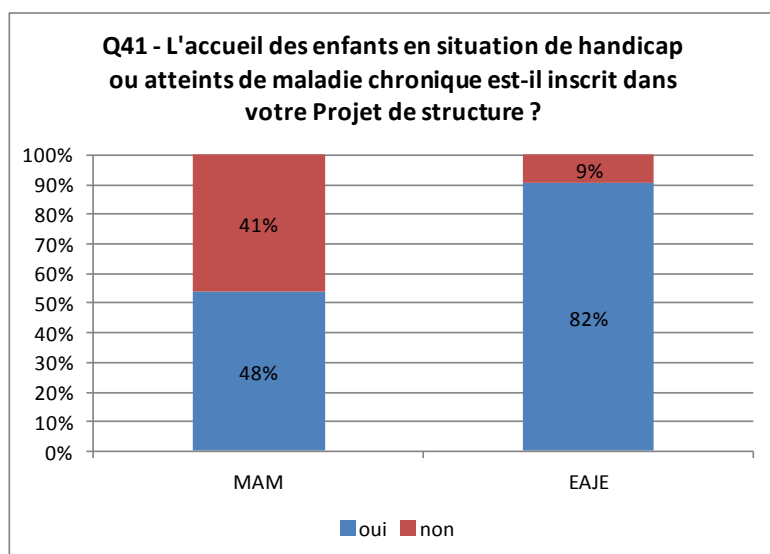
Les réponses des MAM sont assez proches de celles des EAJE avec néanmoins quelques spécificités : le manque d'aide financière pour adapter les équipements/matériels est cité plus fréquemment (88% sont tout à fait ou plutôt d'accord), de même que l'accès difficile aux formations continues (76% sont tout à fait ou plutôt d'accord) et l'absence de contact avec les acteurs du secteur du handicap (65% sont tout à fait ou plutôt d'accord).



Enfin, peu de projets sont signalés par les répondants pour améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques.



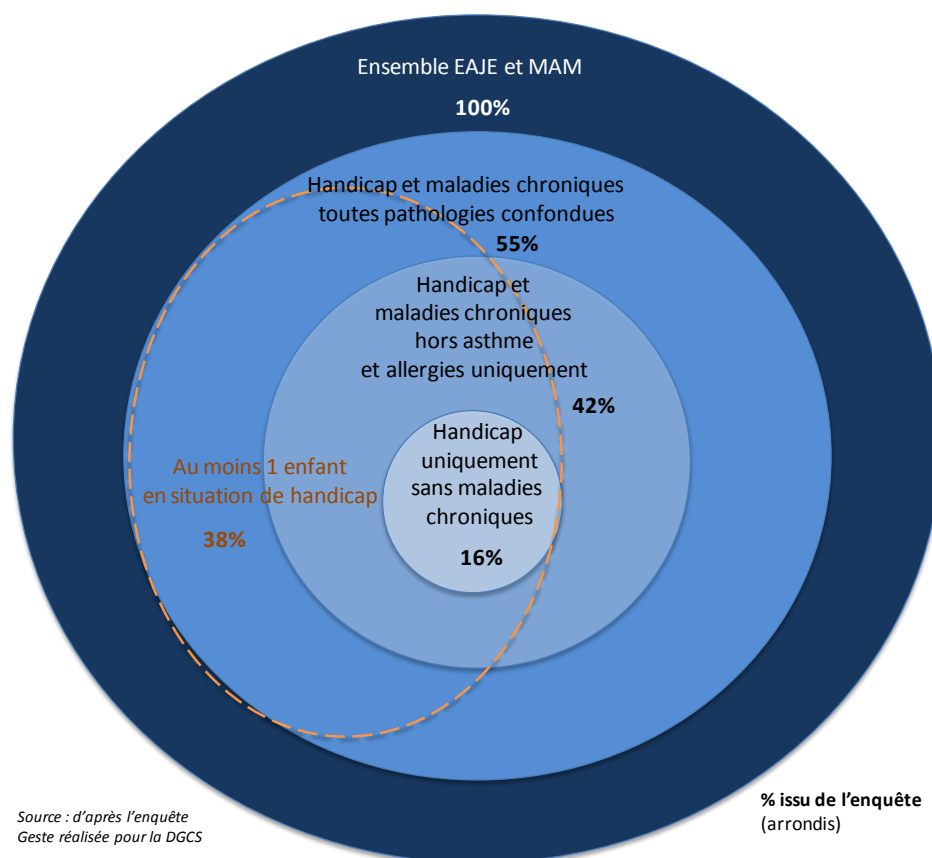
Par contre, l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique est inscrit dans le projet de structure de plus de 80% des EAJE et près de la moitié des MAM.



3 - ZOOM : LES STRUCTURES QUI ACCUEILLENT DES ENFANTS ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES (HORS ASTHME ET ALLERGIES) ET LES STRUCTURES QUI ACCUEILLENT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP UNIQUEMENT

Afin de distinguer les pratiques et perceptions liées à l'accueil des enfants en situation de handicap spécifiquement ou atteints de maladies chroniques autres que l'asthme et les allergies, accueil moins spécifique et qui rencontre moins d'obstacles aujourd'hui, plusieurs sous-populations ont été identifiées. Sur un total de 2145 structures (55% des répondants) qui disent accueillir au moins 1 enfant en situation de handicap ou maladie chronique aujourd'hui :

- ▶ **Des structures n'accueillent que des enfants atteints d'asthme ou d'allergies.**
Elles sont au nombre de 507 soit près d'un **quart de l'échantillon (24%) des structures qui disent accueillir au moins 1 enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique**. Si on exclut ces structures, **le taux de structures qui accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, hors asthme et allergies uniquement est de 42%** (1638 structures sur les 3900 répondantes), 44% des EAJE et 10% des MAM.
- ▶ **Les structures qui accueillent un enfant au moins en situation de handicap**, ce qui exclut donc les structures qui n'accueillent que des enfants atteints d'une maladie chronique, quelle que soit cette maladie chronique, sont au nombre de 1486, **soit 38% de l'échantillon**, 40% des EAJE et 8% des MAM.
- ▶ **Des structures accueillent uniquement un ou plusieurs enfants en situation de handicap et aucun enfant atteint d'une maladie chronique.** Elles sont au nombre de 634 soit **16% de l'échantillon**, 17% des EAJE et 6% des MAM.



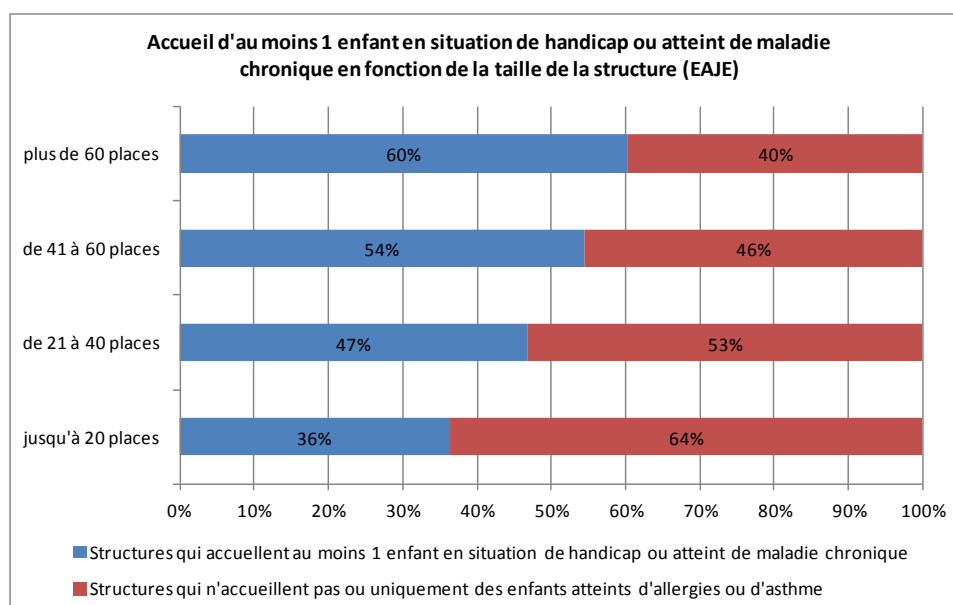
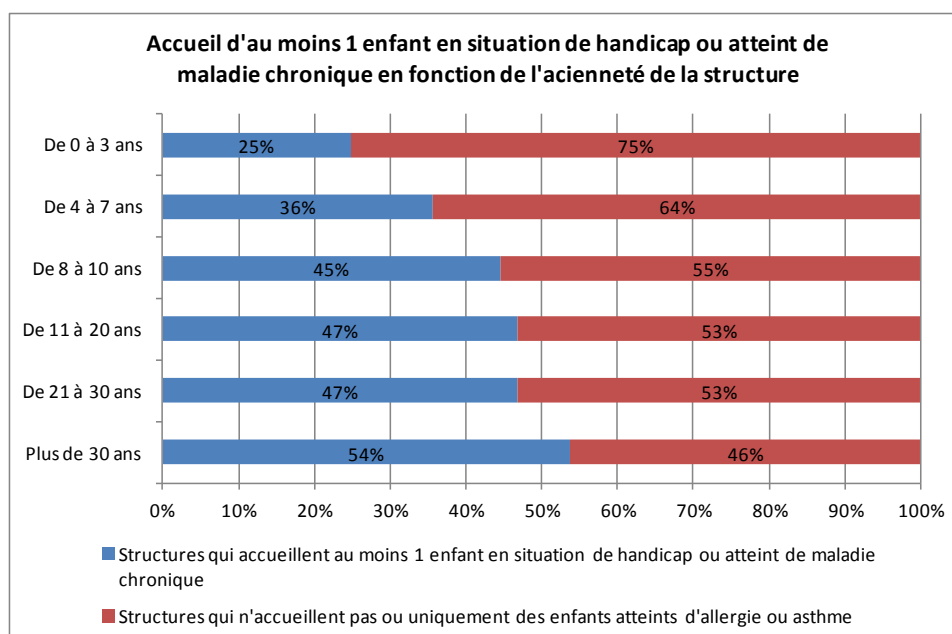
42% des structures accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, hors asthme et allergies uniquement

Afin de mettre en évidence, s'il y a lieu, des différences de pratiques et de perceptions liées au profil des enfants accueillis, les 2 sous-populations suivantes ont été comparées :

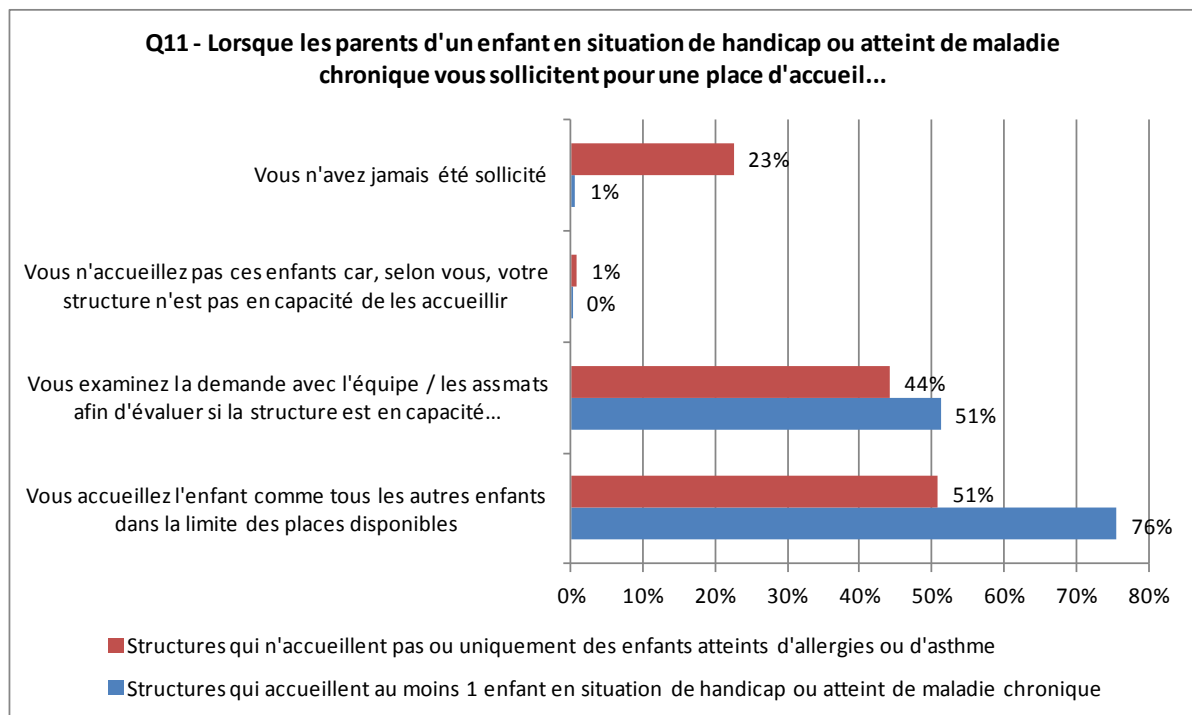
- ▶ Les structures qui accueillent actuellement au moins 1 enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique (hors asthme et allergies uniquement)
- ▶ Les structures qui n'accueillent pas actuellement ou qui n'accueillent que des enfants atteints d'asthme ou d'allergies

Les tris croisés mettent en évidence plusieurs liens entre les variables :

- ▶ Concernant **la fréquence de l'accueil d'un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique** :
 - **Elle augmente avec l'ancienneté et la taille de la structure** :
 - seules 25% des toutes jeunes structures (moins de 3 ans) accueillent au moins 1 de ces enfants contre plus de la moitié des structures de plus de 30 ans
 - 60% des EAJE de plus de 60 places accueillent au moins 1 de ces enfants contre 36% seulement des EAJE de moins de 20 places



- **L'accueil est plus fréquent dans les structures gérées par une collectivité** (54% des EAJE gérés par un CCAS/CIAS, 51% de ceux gérés par une commune, 48% de ceux gérés par une intercommunalité accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique contre 38% des EAJE gérés par une association et 31% de ceux gérés par une entreprise).
 - **L'accueil est un peu plus fréquent dans les structures dont la direction est un puériculteur(trice) ou un éducateur spécialisé** : dans les 2 cas 51% des structures accueillent un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique contre 44% des structures tous profils confondus.
- **Concernant l'absence de sollicitation des structures pour accueillir un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique :**
- 23% de celles qui n'accueillent pas ou uniquement des enfants atteints d'allergies ou asthme, disent ne jamais avoir été sollicitées

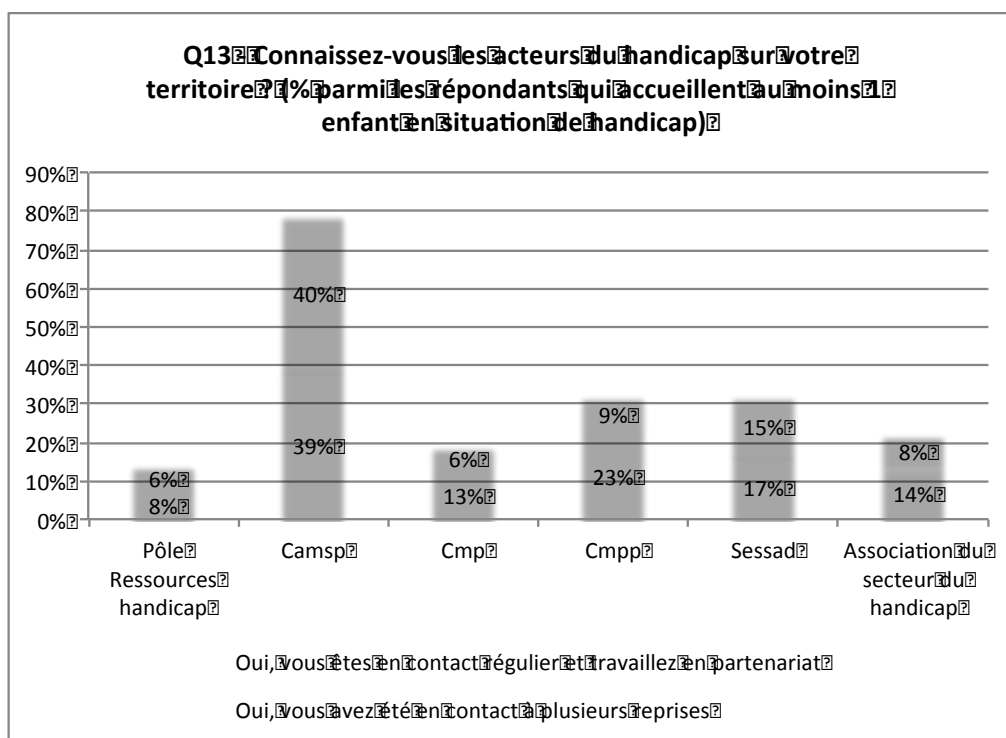


- **Les structures de petites tailles seraient moins sollicitées de même que les structures gérées par une association ou une entreprise :**
 - 24% des EAJE de moins de 20 places qui n'accueillent pas actuellement un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique disent ne jamais avoir été sollicitées contre entre 13% et 16% des EAJE de plus de 20 places.
 - 25% des EAJE gérés par une association et 34% des EAJE gérés par une entreprise qui n'accueillent pas actuellement un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique disent ne jamais avoir été sollicitées contre 14%, 12% et 9% de ceux gérés respectivement par une Commune, une intercommunalité et un CCAS/CIAS.
 - **Les plus jeunes structures ont également eu moins l'opportunité d'être sollicitées :** 48% des EAJE de moins de 3 ans qui n'accueillent pas actuellement un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique disent ne jamais avoir été sollicitées.
 - **Enfin, 51% des MAM** qui n'accueillent pas actuellement un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique **disent ne jamais avoir été sollicités.**
- **Concernant les freins à l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique,** on note peu de différences de perception entre les structures qui accueillent un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteint(s) de maladie chronique hors asthme et allergies uniquement et les structures qui n'accueillent pas ou uniquement des enfants atteints d'asthme ou allergie. Les seules différences significatives se situent **au niveau des familles :**
- 63% des structures qui accueillent ne sont pas du tout d'accord avec l'affirmation « les familles ne souhaitent pas que leur enfant soit accueilli en collectivité » tandis que celles qui n'accueillent pas sont plus hésitantes : 47% seulement ne sont pas du tout d'accord et surtout 16% ne savent pas (7% parmi les structures qui accueillent)

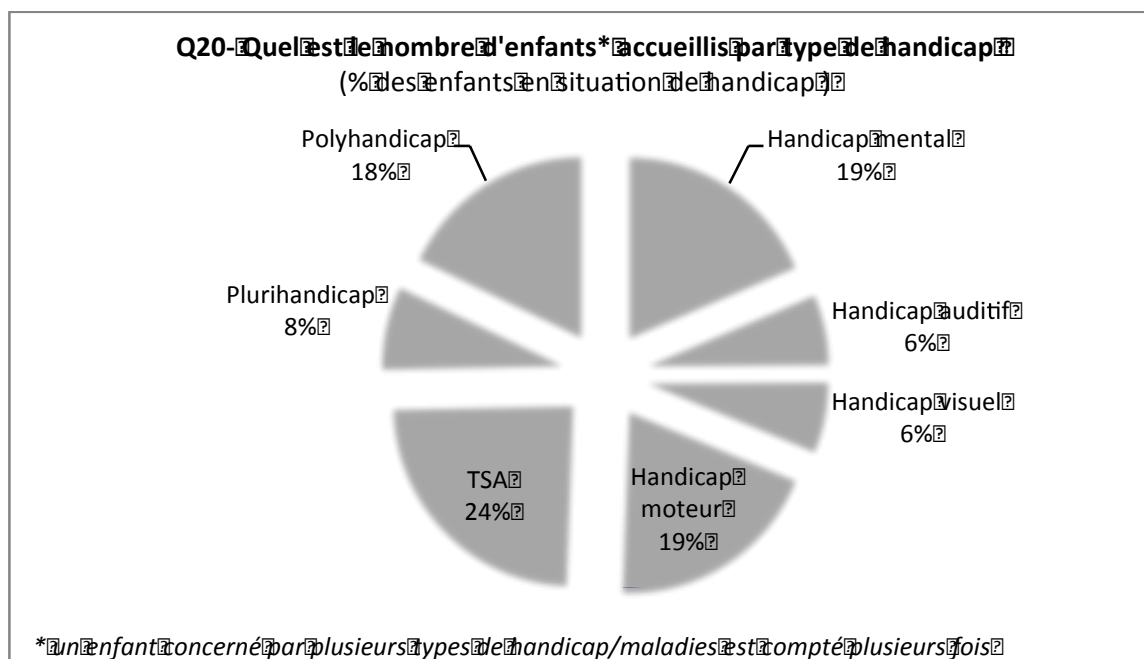
- 55% des structures qui accueillent ne sont pas du tout d'accord avec l'affirmation « les familles n'ont pas confiance dans les capacités des professionnels » contre 38% parmi celles qui n'accueillent pas avec, à nouveau, une forte incertitude puisque 13% d'entre elles ont répondu qu'elles ne savaient pas (contre 3% des structures qui accueillent).

Zoom sur les structures qui accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap (en excluant donc celles qui n'accueillent que des enfants atteints de maladies chroniques quelles qu'elles soient). 38% des répondants, 40% des EAJE et 8% des MAM, accueillent actuellement au moins 1 enfant en situation de handicap.

- Les structures qui accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap **ont tendance à orienter plus fréquemment la famille vers un acteur du secteur du handicap** lorsqu'elles-mêmes décident de ne pas accueillir (47% d'entre elles contre 36% des structures qui n'accueillent pas).
- Sans surprise, **elles ont également une meilleure connaissance des partenaires du territoire** et c'est avec le Camsp que le partenariat est le plus important : près de 80% de ces structures ont été en contact à plusieurs reprises ou sont en contact régulier avec ce partenaire. Néanmoins 172, soit **12% de ces structures, n'ont aucun contact avec un de ces partenaires sur le territoire.**



- **12% des structures qui accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap participent à une commission partenariale** dédiée à la problématique de l'accueil des enfants en situation de handicap à l'échelon départemental ou local, 3% ont cette participation en projet.
- **Près de 1/4 des enfants en situation de handicap accueillis sont atteints de TSA**, 19% ont un handicap mental, 19% un handicap physique et 18% un polyhandicap.



- **Il existe un Plan Personnalisé de Compensation** pour un ou plusieurs enfants dans 2,5% de ces structures

L'analyse en considérant uniquement les structures qui accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap et aucun enfant atteint de maladie chronique, quelle que soit cette maladie (soit 634 structures), permet de mettre en évidence des spécificités de l'accueil des enfants en situation de handicap :

- **Le temps d'accueil est moindre** : 20% de ces enfants sont accueillis 5 jours par semaine (39% tous profils confondus), 34% 1 ou 2 jours (23% tous profils confondus), 12% ½ journée par semaine (7% tous profils confondus), 3% moins d'1/2 journée par semaine (2% tous profils confondus). Ce temps reste majoritairement conforme à la demande des parents (70%)
- **Une adaptation de l'accueil a été nécessaire pour tous les enfants** en situation de handicap accueillis dans 40% de ces structures (22% tous profils confondus)
- **Un tiers des adaptations nécessaires est un encadrement de l'enfant plus important** (27% tous profils confondus), 23% la mise en œuvre de compétences spécifiques par les professionnels de l'équipe (19% tous profils confondus). Inversement les soins spécifiques réalisés par un professionnel de l'équipe ne représentent plus que 5% des adaptations (12% tous profils confondus) et le régime alimentaire 7% (14% tous profils confondus). Ces 2 dernières adaptations concernent essentiellement les enfants atteints de maladies chroniques.
- **20% de ces structures ont bénéficié d'une aide financière** pour l'accueil de ces enfants (17% tous profils confondus).
- **50% ont eu un interlocuteur extérieur pour conseiller**, répondre aux questions de l'équipe si besoin (40% tous profils confondus), inversement la fourniture par les parents de l'équipement spécifique nécessaire à l'enfant est moins fréquente (27% contre 46% tous profils confondus), de même qu'une sensibilisation préalable des professionnels (53% contre 62% tous profils confondus) ou la présence régulière d'un professionnel médical lors de l'accueil (4,5% contre 9%). Ces 3 derniers accompagnements concernent principalement l'accueil des enfants atteints de maladies chroniques.

- **Cet interlocuteur est la PMI pour 19% de ces structures uniquement** (contre 28% des structures tous profils d'enfant accueillis confondus)
- Concernant l'appréciation de l'expérience d'accueil des enfants en situation de handicap, pour **23% des structures « les professionnels rencontrent des difficultés particulières dans l'accueil pour tous ou la plupart de ces enfants »** (13% des structures tous profils d'enfants confondus)

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Partie A

Quelques informations préalables sur votre structure

Q1

1 – Nom de la structure

Q2

2 – Année de création

Q3

3 – Code postal

Q4

4 – Type de structure

MAM

crèche collective traditionnelle/de quartier

crèche inter-entreprises

crèche parentale

micro-crèche

crèche familiale

halte-garderie

jardin d'enfants

Autre, précisez :

Q5

5 – Votre structure appartient-elle à un réseau/une fédération ?

UFNAFAAM - Union Fédérative Nationale des Associations de
Familles d'Accueil et Assistant(e)s Maternel(le)s

ANRAMAM - Association Nationale de Regroupements
d'Associations de Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s

ACEPP - Association des Collectifs Enfants Parents
Professionnels

Mutualité française

Fédération Française des Entreprises de Crèches

Autres, précisez :

Aucun

Q6

6 – Le gestionnaire de la structure

Commune

Intercommunalité

Département

CCAS/CCIAS

Association

Mutuelle

Entreprise

CAF

Q7EAJE

7 – Nombre de places d'accueil agréées (pour les EAJE)

Q7MAM

7 – Capacité totale de la MAM (en nombre d'enfants)

Q8

8 – La structure a-t-elle un nombre de places que vous dédiez à l'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ?

Oui, combien :

Non

Q9EAJE

9 – Effectif CDI en ETP au 31/12/2017

Q9MAM

9 – Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s exerçant dans la MAM à ce jour

Q10

10 – Profil de la direction / responsable / référent technique de l'EAJE

Puériculteur(trice)

Infirmier(ère)

Educateur(trice) de jeunes enfants

Autre, précisez :

Partie B

Votre organisation lorsque vous êtes sollicité a une demande d'accueil d'enfant(s) en situation de handicap / maladie chronique

Q11

11 – Lorsque les parents d'un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique vous sollicitent pour une place d'accueil...

Vous accueillez l'enfant comme tous les autres enfants, dans la limite des places disponibles, et en prévoyant les adaptations nécessaires

Vous examinez la demande avec l'équipe / les assistant(e)s maternel(le)s afin d'évaluer si la structure est en capacité d'assurer cet accueil

Vous n'accueillez pas ces enfants car, selon vous, votre structure n'est pas en capacité de les accueillir

Vous n'avez jamais été sollicité

Q12

12 – Si vous décidez de ne pas accueillir un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique :

Vous orientez la famille vers une autre structure dont vous savez qu'elle est en capacité d'accueillir ces enfants

Vous orientez la famille vers un interlocuteur Petite Enfance (service Petite Enfance de la Commune / le RAM...) qui la conseillera sur les modalités possibles d'accueil sur le territoire

Vous orientez la famille vers les acteurs du handicap et les établissements d'accueil spécialisés

Vous ne savez pas quoi faire

Q13

13 – Connaissez-vous les acteurs du handicap sur votre territoire ?

Oui, mais vous n'avez eu aucun contact / Oui, vous avez été en contact à plusieurs reprises / Oui, vous êtes en contact régulier et travaillez en partenariat / Non, vous ne savez pas si cet acteur est présent sur le territoire

MDPH

Pôle Ressources Handicap

CAMSP

CMP

SESSAD

Associations du secteur du Handicap

Autres

Q14

14 – Participez-vous à une commission partenariale dédiée à la problématique de l'accueil des enfants en situation de handicap à l'échelon départementale ou local ?

Oui

Non

En projet

Q15A

15.1 - Votre structure a-t-elle accueilli un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique, ces trois dernières années ?

Oui

Non

Q15B

15.2 - Votre structure accueille-t-elle actuellement un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique ?

Oui

Non

Partie C

Votre structure accueille actuellement un ou plusieurs enfants en situation de handicap et/ou maladie chronique

Q16

16 – Combien d'enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique accueillez-vous actuellement dans votre structure ?

Q17

17 – Quel est l'âge de ces enfants ?

Nombre d'enfants de moins de 3 ans

Nombre d'enfants de plus de 3 ans

Q18

18- Quelle est leur situation ?

Indiquer le nombre d'enfants

Nombre total d'enfants

Détenteurs PAI uniquement

Bénéficiaires AEEH uniquement

PAI + AEEH

Q19

19 – Existe-t-il un Plan Personnalisé de Compensation pour un ou plusieurs des enfants accueillis ?

Oui, et combien d'enfants détiennent un PPC ?

Non

Vous ne savez pas

Q20

20 – Quel est le nombre d'enfants accueillis par type de handicap ou de maladie chronique ?

Handicap mental

Handicap auditif

Handicap visuel

Handicap moteur

TSA

Plurihandicap

Polyhandicap
Allergies
Asthme
Obésité
Diabète
Epilepsie
Maladies digestives
Maladies rénales
Maladies cardiaques
Autres, précisez

Q21

21 – Le diagnostic de handicap ou de maladie chronique a-t-il eu lieu alors que le ou les enfant(s) étai(en)t déjà accueilli(s) au sein de votre structure ?

Non, le ou les enfants avaient été diagnostiqués avant

Oui, au moins un de ces enfants a été diagnostiqué alors qu'il fréquentait déjà la structure

Q22

22 – Si oui, combien d'enfants diagnostiqués en cours d'accueil ?

Q23

23 – Quel est le temps d'accueil de ces enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ?

Indiquer le nombre d'enfants concernés pour chaque temps d'accueil, en équivalent journées cumulées

5 jours par semaine
3 ou 4 jours par semaine
1 ou 2 jours par semaine
½ journée par semaine
Moins d'1/2 journée par semaine

Q24.1

24.1 – Ce temps d'accueil a-t-il été défini (en nombre d'enfants concernés) :

Conformément au PAI
Conformément à la demande des parents
Conformément à la capacité d'encadrement de l'équipe en place
Autres raisons, précisez

Q24.2

24.2 - Si le temps d'accueil n'a pas été défini conformément à la demande des parents, précisez la demande originelle :

Indiquer le nombre d'enfants concernés pour chaque temps d'accueil, en équivalent journées cumulées

Conformément au PAI
Conformément à la demande des parents
Conformément à la capacité d'encadrement de l'équipe en place
Autres raisons, précisez

Q25.1

25 – Une adaptation de l'accueil a-t-elle été nécessaire ?

Oui, pour tous les enfants

Oui, pour certains enfants

Non, pas plus que pour les autres enfants

Q25.2

Si oui, précisez le nombre d'enfant(s) concerné(s) par les adaptations suivantes :

un régime alimentaire

du équipement / du matériel

des soins spécifiques réalisés par un professionnel de l'équipe

l'intervention d'un professionnel extérieur pour réaliser des soins spécifiques

un encadrement de l'enfant plus important

la mise en œuvre de compétences spécifiques les professionnel de l'équipe (mode de communication...)

des activités spécifiques

Q26

26 – Avez-vous rencontré des difficultés pour réaliser cette adaptation ?

	Pas de difficulté	Quelques difficultés	Des difficultés importantes	Cas non rencontré
régime alimentaire	☐	☐	☐	☐
équipement / matériel	☐	☐	☐	☐
soins spécifiques	☐	☐	☐	☐
intervention d'un professionnel extérieur pour réaliser les soins spécifiques	☐	☐	☐	☐
encadrement plus important	☐	☐	☐	☐
compétences spécifiques	☐	☐	☐	☐
activités spécifiques	☐	☐	☐	☐

Q27

27 – Avez-vous mis en place un dispositif/une action spécifique avec les parents pour réaliser cet(s) accueil(s) ? Exemple : période d'adaptation, temps d'échanges réguliers...

Oui, un dispositif formalisé

Oui, un dispositif défini au cas par cas en fonction du besoin

Non, pas de dispositif ou action spécifique

Q28

28 – Avez-vous bénéficié d'une aide financière pour l'accueil de ce(s) enfant(s) ?

Oui

Non

Q28b

Si oui, laquelle / lesquelles ?

Caf

MSA

Commune

Département

Autre, précisez

Q29

29 – Quel(s) aide(s) et accompagnement(s) avez-vous reçu ou avez-vous mis en place pour réaliser cet accueil ?

Une sensibilisation préalable des professionnels à la prise en charge des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique

Le financement d'une formation pour un ou plusieurs des professionnels de l'équipe

La présence d'un professionnel du handicap lors de la période d'adaptation

La présence d'un professionnel médical lors de la période d'adaptation

La présence régulière d'un professionnel du handicap lors de l'accueil

La présence régulière d'un professionnel médical lors de l'accueil

Le recrutement d'un professionnel du handicap par la structure

Un interlocuteur extérieur pour conseiller, répondre aux questions de l'équipe si besoin (pôle de ressources handicap, PMI, établissement médico-social...)

Un accompagnement par les parents pour montrer les gestes/pratiques à mettre en œuvre avec l'enfant

La fourniture par les parents de l'équipement spécifique nécessaire à l'enfant

Autres, précisez :

Q29b

Si vous avez reçu l'aide ou l'accompagnement d'un interlocuteur extérieur, lequel :

Un pôle ressources handicap

Un établissement médico-social

La PMI

Autres, précisez :

Q30

30 – Quelle appréciation faites-vous de votre expérience actuelle d'accueil de ces enfants ?

	Tous ou la plupart de ces enfants	Certains de ces enfants seulement	Aucun de ces enfants	Vous ne savez pas
Les enfants sont bien intégrés dans le collectif	☐	☐	☐	☐
Les professionnels rencontrent des difficultés particulières à l'accueil de ces enfants pour...	☐	☐	☐	☐
Les adaptations en termes d'équipement et de matériel se font bien pour...	☐	☐	☐	☐
Il est possible de mettre en place un temps d'accueil (plein temps, temps partiels, horaires) qui réponde à la demande des parents pour...	☐	☐	☐	☐
Vous, et les professionnels de l'équipe, avez un interlocuteur identifié pour toutes questions concernant l'accompagnement de ces enfants pour...	☐	☐	☐	☐

Q31

31 – Dites-nous pour chacune de ces propositions, si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Vous ne savez pas
L'accueil de ces enfants engendre une montée en compétences des professionnels	☐	☐	☐	☐	☐
L'accueil de ces enfants implique une réorganisation du travail de l'équipe	☐	☐	☐	☐	☐
Une formation spécifique à l'accueil de ces enfants est indispensable	☐	☐	☐	☐	☐
Les aides financières disponibles répondent à vos besoins	☐	☐	☐	☐	☐

PartieD

Votre structure n'accueille pas actuellement d'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique

Q32

32 – Si votre structure n'accueille actuellement aucun enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique, pour quelles raisons ?

Vous n'avez pas eu de demande

Vous avez eu une ou plusieurs demandes mais vous n'avez pas pu y répondre favorablement

Q32a

Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas pu y répondre favorablement ?

La structure n'est pas équipée pour répondre à cette demande (accès, équipement...)

Les ressources humaines de la structure ne sont pas suffisantes pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions

Les professionnels n'ont pas la compétence nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions

Vous, en tant que responsable, n'avez pas les compétences nécessaires pour prendre la responsabilité d'un protocole d'urgence ou d'un traitement particulier

Les professionnels disent ne pas avoir les compétences nécessaires pour prendre la responsabilité d'un protocole d'urgence ou d'un traitement particulier

Compte tenu de la situation de l'enfant, l'accueil n'était possible qu'à temps partiel et d'autres familles étaient en attente d'un accueil à temps complet

Compte tenu de la situation de l'enfant, l'accueil n'était possible qu'à temps partiel et la famille souhaitait un accueil à temps complet

La famille s'est rétractée

Autres raisons, précisez :

Q33

33 – Quelle était la situation de cet(es) enfant(s) que vous n'avez pas pu accueillir ?

Handicap mental

Handicap auditif

Handicap visuel

Handicap moteur

Troubles du spectre autistique (TSA)

Plurihandicap (plusieurs déficiences physiques)

Polyhandicap (handicap entraînant une déficience physique et mentale)

Allergies

Asthme

Obésité

Diabète

Épilepsie

Maladies digestives

Maladies rénales

Maladies cardiaques

Autres, précisez :

Partie E

Les freins à l'accueil des enfants en situation de handicap / maladie chronique

Q34

34 – Avez-vous été amené à devoir cesser l'accueil d'un enfant ou à diminuer son temps d'accueil parce qu'il semblait, à vous-même/aux professionnels ou à la famille, que l'équipe ne parvenait plus à l'accueillir dans de bonnes conditions ?

Oui, à devoir cesser l'accueil d'un enfant

Oui, à devoir diminuer le temps d'accueil d'un enfant

Non

Si cette situation est arrivée à plusieurs reprises, merci de considérer la dernière situation vécue par votre structure pour répondre aux questions ci-dessous

Q35

35 – Vous avez été amené à cesser ou diminuer le temps d'accueil de cet enfant :

A votre initiative

Sur demande de l'équipe

Sur demande de la famille

Q36

36 – Quelle était la situation de l'enfant ?

Des troubles du comportement

L'apparition d'une maladie chronique

Un handicap diagnostiqué

Un handicap pressenti mais non encore diagnostiqué

Q36a

Dans le cas de l'apparition d'une maladie chronique, laquelle/lesquelles ?

Allergies

Asthme

Obésité

Diabète

Épilepsie

Maladies digestives

Maladies rénales

Maladies cardiaques

Autres, précisez :

Q36b

Dans le cas d'un handicap diagnostiqué, lequel/lesquels ?

Handicap visuel

Handicap auditif

Handicap moteur

Handicap mental

Troubles du spectre autistique (TSA)

Plurihandicap (plusieurs déficiences physiques)

Polyhandicap (handicap entraînant une déficience physique et mentale)

Q36c

Dans le cas d'un handicap pressenti mais non encore diagnostiqué, lequel/lesquels ?

Handicap visuel

Handicap auditif

Handicap moteur

Handicap mental

Troubles du spectre autistique (TSA)

Plurihandicap (plusieurs déficiences physiques)

Polyhandicap (handicap entraînant une déficience physique et mentale)

Q37

37 – Pourquoi avez-vous dû cesser l'accueil ou réduire le temps d'accueil de cet enfant (ou les raisons invoquées par la famille si c'était à sa demande) ?

Le lien à faire avec les parents mobilisait trop les professionnels
au regard du temps disponible

Les professionnels n'avaient pas la compétence pour répondre
aux besoins spécifiques de cet enfant

Les professionnels avaient peur de mal faire

Les équipements/le matériel n'étaient pas adaptés

L'enfant avait des difficultés à s'adapter au collectif (fatigue...)

Il y avait un risque de mettre en danger l'enfant

Il y avait un risque de mettre en danger les autres enfants

Autre, précisez :

L'enfant mobilisait trop les professionnels au détriment des autres enfants

Q38

38 – Voici un certain nombre de freins potentiels à l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique dans les EAJE ou les MAM. Pour chacun d'entre eux, dites si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
Les professionnels manquent de compétences pour accueillir certains types de handicap / maladie chronique	☐	☐	☐	☐	☐
Les professionnels ont peur de mal faire	☐	☐	☐	☐	☐
Les professionnels n'ont pas les compétences suffisantes pour prendre la responsabilité d'une éventuelle situation d'urgence	☐	☐	☐	☐	☐
L'accès aux formations continues nécessaires à cet accueil est difficile (financement, remplacement, mobilité...)	☐	☐	☐	☐	☐
Les familles n'ont pas confiance dans les capacités des professionnels	☐	☐	☐	☐	☐
Les familles ne souhaitent pas que leur enfant soit accueilli en collectivité	☐	☐	☐	☐	☐
Il y a un manque d'aide financière pour adapter les équipements / le matériel	☐	☐	☐	☐	☐
Il y a un manque d'aide financière pour compenser le temps de travail supplémentaire ou recruter du personnel supplémentaire	☐	☐	☐	☐	☐
Il n'y a pas de contact avec les acteurs du secteur du handicap	☐	☐	☐	☐	☐
Les contraintes financières qui conduisent à optimiser le taux de remplissage sont un frein à l'accueil de ces enfants aux besoins spécifiques	☐	☐	☐	☐	☐

Q39

39 – Et quelles seraient selon vous les pistes / actions à mettre en œuvre pour favoriser l'accueil des enfants atteints de maladie chronique et en situation de handicap dans les EAJE et MAM ?

Q40

40 – Avez-vous au niveau de votre structure des projets en cours afin d'améliorer l'accueil d'enfants en situation de handicap/maladies chroniques ?

Oui

Non

Q40a

Si oui, quels sont ces projets ?

Q41

41 – L'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique est-il inscrit dans votre Projet de structure ?

Oui

Non

En projet

42- Accepteriez-vous un entretien téléphonique pour approfondir les différents points abordés ?

Si oui :

Nom :

Fonction :

Structure :

Téléphone :

Courriel

ANNEXE 2 : DONNÉES BRUTES

3981 répondants, 3953 ont complété le questionnaire jusqu'à la dernière question (Q42) soit 99% d'entre eux.

Q2 - Année de création				
	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Plus de 30 ans	535	13,4	14,1	14,1
De 21 à 30 ans	638	16	16,8	30,8
De 11 à 20 ans	697	17,5	18,3	49,2
De 8 à 10 ans	647	16,3	17	66,2
De 4 à 7 ans	734	18,4	19,3	85,5
De 0 à 3 ans	552	13,9	14,5	100
Total	3803	95,5	100	
Manquant	178	4,5		
Total	3981	100		

Q3 – Code postal – recodification nouvelles régions

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Grand Est	349	8,8	8,9	8,9
	Nouvelle Aquitaine	389	9,8	9,9	18,8
	Auvergne Rhône Alpes	489	12,3	12,4	31,2
	Bourgogne Franche Comté	144	3,6	3,7	34,9
	Bretagne	166	4,2	4,2	39,1
	Centre Val de Loire	131	3,3	3,3	42,4
	Corse	26	,7	,7	43,1
	Ile de France	633	15,9	16,1	59,2
	Normandie	165	4,1	4,2	63,3
	Occitanie	664	16,7	16,9	80,2
	Hauts de France	228	5,7	5,8	86,0
	Pays de la Loire	264	6,6	6,7	92,7
	PACA	237	6,0	6,0	98,8
	DOM	49	1,2	1,2	100,0
	Total	3934	98,8	100,0	
Manquante	Système manquant	47	1,2		
Total		3981	100,0		

Le type de structure a été recodifié en fonction des précisions apportées dans la catégorie Autres, le nom de la structure, les effectifs et la cohérence de l'ensemble des réponses. En particulier, les services gestionnaires ont été identifiés (ils ont répondu pour plusieurs structures, exemple de Babilou Evancia qui signale 9645 places et 450 enfants en situation de handicap). Cet établissement est le siège qui a, a priori, répondu pour ses 300 établissements. Certaines structures Babilou ont néanmoins répondu également de leur côté).

Les micro-crèches de plus de 12 places ont été recodifiées en multi-accueil (le plus souvent le nom de la crèche ou des précisions dans Autres permettaient d'identifier un multi-accueil et non une micro-crèche).

Q4 – Type de structure

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	MAM	235	5,9	6,0	6,0
	Multi-accueil	914	23,0	23,2	29,1
	Service gestionnaire	17	,4	,4	29,6
	Crèche collective traditionnelle / de quartier	1421	35,7	36,0	65,6
	Crèche inter-entreprise	371	9,3	9,4	75,0
	Crèche parentale	130	3,3	3,3	78,3
	Micro-crèche	374	9,4	9,5	87,8
	Crèche familiale	131	3,3	3,3	91,1
	Halte-garderie	237	6,0	6,0	97,2
	Jardin d'enfants	64	1,6	1,6	98,8
	Autres	48	1,2	1,2	100,0
	Total	3942	99,0	100,0	
Manquante		39	1,0		
Total		3981	100,0		

Dans autres : RAM, accueil de loisirs, périscolaires, Pôle handicap, LAEP, ludothèque...
Cette catégorie est retirée des suites de l'analyse.

Q5 - Votre structure appartient-elle à un réseau / une fédération ?

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
UFNAFAAM	33	0,8	0,9	0,9
ANRAMAM	41	1	1,1	2
ACEPP	368	9,2	10	12
Mutualité française	77	1,9	2,1	14,1
FFEC	237	6	6,4	20,5
Autres	592	14,9	16	36,5
Aucun	2343	58,9	63,5	100
Total	3691	92,7	100	
Manquant	290	7,3		
Total	3981	100		

Parmi les « Autres » : ADMR (21 réponses), 1001 crèches, Familles rurales, fédération Léo Lagrange, Croix rouge, UDAF, Fédération des centres sociaux, Crèche Attitude, Alisfa, FNAPPE...et de très nombreux répondants ont indiqué le commune, communauté de communes, agglomération...

Q6 – Le gestionnaire de la structure

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Commune	935	23,5	24,0	24,0
	Intercommunalité	548	13,8	14,1	38,1
	Département	15	,4	,4	38,5
	CCAS/CIAS	175	4,4	4,5	43,0
	Association	1370	34,4	35,2	78,2
	Mutuelle	73	1,8	1,9	80,0
	Entreprise	729	18,3	18,7	98,8
	CAF	48	1,2	1,2	100,0
	Total	3893	97,8	100,0	
Manquante		88	2,2		
Total		3981	100,0		

Q6 – EAJE uniquement

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Commune	915	25,0	25,3	25,3
	Intercommunalité	544	14,9	15,0	40,3
	Département	11	,3	,3	40,6
	CCAS/CIAS	173	4,7	4,8	45,3
	Association	1140	31,2	31,5	76,8
	Mutuelle	69	1,9	1,9	78,7
	Entreprise	726	19,8	20,0	98,8
	CAF	45	1,2	1,2	100,0
	Total	3623	99,0	100,0	
Manquante		36	1,0		
Total		3659	100,0		

Q6- MAM uniquement

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Commune	4	1,7	1,8	1,8
	Département	4	1,7	1,8	3,6
	Association	211	89,8	94,6	98,2
	Mutuelle	2	,9	,9	99,1
	CAF	2	,9	,9	100,0
	Total	223	94,9	100,0	
Manquante		12	5,1		
Total		235	100,0		

Q7 – Nombre de places agréées (EAJE)

	N	Minimum	Maximum	Somme	Moyenne	Ecart type
Places	3620	7	9645	120111	33,18	161,815
N valide (liste)	3620					

Q7_places_EAJE_recod

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	jusqu'à 20 places	1577	39,6	43,3	43,3
	de 21 à 40 places	1325	33,3	36,4	79,7
	de 41 à 60 places	530	13,3	14,5	94,2
	plus de 60 places	211	5,3	5,8	100,0
	Total	3643	91,5	100,0	
Manquante	Système manquant	338	8,5		
Total		3981	100,0		

Q7MAM – Capacité totale de la MAM

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	4	1	,4	,4	,4
	6	5	2,1	2,1	2,6
	7	7	3,0	3,0	5,6
	8	43	18,3	18,5	24,0
	9	10	4,3	4,3	28,3
	10	8	3,4	3,4	31,8
	11	8	3,4	3,4	35,2
	12	96	40,9	41,2	76,4
	13	2	,9	,9	77,3
	14	8	3,4	3,4	80,7
	15	4	1,7	1,7	82,4
	16	41	17,4	17,6	100,0
	Total	233	99,1	100,0	
Manquante	Système manquant	2	,9		
Total		235	100,0		

	N	Minimum	Maximum	Somme	Moyenne	Ecart type
Q7MAM	233	4	16	2691	11,55	2,874
N valide (liste)	233					

Q7MAM_recod

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	de 4 à 8	56	23,8	24,0	24,0
	de 9 à 12	122	51,9	52,4	76,4
	de 12 à 16	55	23,4	23,6	100,0
	Total	233	99,1	100,0	

Manquante	Système manquant	2	,9		
Total		235	100,0		

Q8 – La structure a-t-elle un nombre de places que vous dédiez à l'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	oui	868	21,8	22,3	22,3
	non	3032	76,2	77,7	100,0
	Total	3900	98,0	100,0	
Manquante		81	2,0		
Total		3981	100,0		

En réalité, cette question a été mal comprise car, parmi les répondants qui ont indiqué que la structure avait un nombre de places dédié à l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique, beaucoup ont ensuite précisé que ce nombre dépendait de la demande, ou que ces enfants étaient prioritaires, certains ont mis le nombre maximum... Cette question est donc inexploitable.

Q9EAJE – Effectif CDI en ETP au 31/12/2017 / Q9MAM – Nombre d'assistants maternels exerçant dans la MAM

	N	Minimum	Maximum	Somme	Moyenne	Ecart type
Q9EAJE	3199	,60	2800,00	65620,28	20,5127	105,60425
Q9MAM	233	2	16	710	3,05	1,130
N valide (liste)	0					

La Q9EAJE comprend de nombreuses valeurs aberrantes (effectif très élevé comparativement au nombre de places et inversement) probablement due à des erreurs de saisie.

Q10 – profil de direction / responsable / référent technique EAJE

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Puericulteur(trice)	1012	27,7	27,8	27,8
	Infirmier(ère)	354	9,7	9,7	37,6
	Educateur(trice) de jeunes enfants	2117	57,9	58,2	95,8
	Autres	111	3,0	3,1	98,9
	Educateur spécialisé	41	1,1	1,1	100,0
	Total	3635	99,3	100,0	
Manquante		24	,7		
Total		3659	100,0		

La modalité Educateur spécialisé a été codifiée a posteriori au vu du nombre relativement élevé de réponses. La modalité « Autres » comprend : Sage femme, Psychomotricien, psychologue, médecin, moniteur éducateur, Cap Petite enfance, AP, Caferuis, Cadre de santé, Diplôme autres tels que administration des entreprises... Ainsi que les réponses multiples des services gestionnaires notamment.

Dans la suite de l'analyse les répondants qui sont des services gestionnaires ou des « autres » sont exclus.

Q11 – Lorsque les parents d'un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique vous sollicitent pour une place d'accueil...		Nombre réponses	% répondants
\$Q11_multiple	Vous accueillez l'enfant comme tous les autres enfants...	2386	61,20%
	Vous examinez la demande avec l'équipe/les assistants maternels afin d'évaluer si la structure est en capacité...	1835	47,10%
	Vous n'accueillez pas ces enfants car, selon vous, votre structure n'est pas en capacité de les accueillir	20	0,50%
	Vous n'avez jamais été sollicité	522	13,40%

Nombre de répondants = 3898

		Q4_recod_sansautre			
		MAM		EAJE	
		Réponses	% répondants	réponses	% répondants
\$Q11_multiple	Vous accueillez l'enfant comme tous les autres enfants...	49	20,90%	2315	63,80%
	Vous examinez la demande avec l'équipe/les assistants maternels afin d'évaluer si la structure est en capacité...	89	37,90%	1727	47,60%
	Vous n'accueillez pas ces enfants car, selon vous, votre structure n'est pas en capacité de les accueillir	9	3,80%	11	0,30%
	Vous n'avez jamais été sollicité	112	47,70%	408	11,20%

		Q4_recod_sansautre			
		MAM		EAJE	
		Réponses	% répondants	réponses	% répondants
\$Q12_multiple	Vous orientez la famille vers une autre structure dont vous savez qu'elle est en capacité d'accueillir ces enfants	26	12,7%	963	34,0%
	Vous orientez la famille vers un interlocuteur Petite Enfance qui la conseillera...	171	83,8%	1729	61,1%
	Vous orientez la famille vers les acteurs du handicap et les établissements d'accueil spécialisés	39	19,1%	1189	42,0%
	Vous ne savez pas quoi faire	15	7,4%	129	4,6%

Q13 – Connaissez-vous les acteurs du handicap sur votre territoire		Q4_recod_sansautre			
		MAM		EAJE	
		Nb répondants	%	Nb répondants	%
La MDPH	Oui, mais vous n'avez eu aucun contact	137	61,70%	2678	77,20%

	Oui, vous avez été en contact à plusieurs reprises	13	5,90%	404	11,60%
	Oui, vous êtes en contact régulier et travaillez en partenariat	2	0,90%	70	2,00%
	Non, vous ne savez pas si cet acteur est présent sur le territoire	70	31,50%	316	9,10%
Pôle Ressources Handicap	Oui, mais vous n'avez eu aucun contact	35	16,70%	878	27,60%
	Oui, vous avez été en contact à plusieurs reprises	3	1,40%	207	6,50%
	Oui, vous êtes en contact régulier et travaillez en partenariat	0	0,00%	100	3,10%
	Non, vous ne savez pas si cet acteur est présent sur le territoire	171	81,80%	1998	62,80%
CAMSP	Oui, mais vous n'avez eu aucun contact	86	39,60%	1204	33,90%
	Oui, vous avez été en contact à plusieurs reprises	15	6,90%	1347	37,90%
	Oui, vous êtes en contact régulier et travaillez en partenariat	4	1,80%	819	23,10%
	Non, vous ne savez pas si cet acteur est présent sur le territoire	112	51,60%	181	5,10%
CMP	Oui, mais vous n'avez eu aucun contact	132	61,10%	2091	62,00%
	Oui, vous avez été en contact à plusieurs reprises	6	2,80%	748	22,20%
	Oui, vous êtes en contact régulier et travaillez en partenariat	1	0,50%	265	7,90%
	Non, vous ne savez pas si cet acteur est présent sur le territoire	77	35,60%	270	8,00%
CMPP	Oui, mais vous n'avez eu aucun contact	130	59,60%	2054	62,10%
	Oui, vous avez été en contact à plusieurs reprises	3	1,40%	617	18,70%
	Oui, vous êtes en contact régulier et travaillez en partenariat	1	0,50%	189	5,70%
	Non, vous ne savez pas si cet acteur est présent sur le territoire	84	38,50%	448	13,50%
SESSAD	Oui, mais vous n'avez eu aucun contact	97	44,90%	1819	54,70%
	Oui, vous avez été en contact à plusieurs reprises	7	3,20%	463	13,90%
	Oui, vous êtes en contact régulier et travaillez en partenariat	2	0,90%	258	7,80%
	Non, vous ne savez pas si cet acteur est présent sur le territoire	110	50,90%	787	23,70%
Associations du secteur du handicap	Oui, mais vous n'avez eu aucun contact	55	25,90%	1235	38,80%
	Oui, vous avez été en contact à plusieurs reprises	8	3,80%	305	9,60%
	Oui, vous êtes en contact régulier et travaillez en partenariat	2	0,90%	143	4,50%
	Non, vous ne savez pas si cet acteur est présent sur le territoire	147	69,30%	1499	47,10%
Autres	Oui, mais vous n'avez eu aucun contact	20	14,50%	184	18,80%
	Oui, vous avez été en contact à plusieurs reprises	2	1,40%	144	14,70%
	Oui, vous êtes en contact régulier et travaillez en partenariat	2	1,40%	112	11,40%
	Non, vous ne savez pas si cet acteur est présent sur le territoire	114	82,60%	539	55,10%

Q14 – Participez-vous à une commission départementale dédiée à la problématique de l'accueil des enfants en situation de handicap à l'échelon départemental ou local ?	Q4_recod_sansautre			
	MAM		EAJE	
	Nombre	Nb.colonnes (%)	Nombre	Nb.colonnes (%)
Oui	0	0,00%	290	8,00%
Non	228	97,40%	3213	88,70%
En projet	6	2,60%	121	3,30%

		Q4_recod_sansautre			
		MAM		EAJE	
		Nombre	Nb.colonnes (%)	Nombre	Nb.colonnes (%)
Q15A – Votre structure a-t-elle accueilli un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique ces 3 dernières années ?	oui	80	34,00%	2942	81,20%
	non	155	66,00%	682	18,80%
Q15B – Votre structure accueille-t-elle actuellement un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique	oui	39	16,60%	2083	57,20%
	non	196	83,40%	1559	42,80%

2145 répondants accueillent actuellement un ou plusieurs enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique (2160 si on inclut les services gestionnaires qui ont répondu pour plusieurs structures).

Q16 – Combien d'enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique accueillez-vous actuellement dans votre structure ? sans service gestionnaire					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	1	765	35,7	36,4	36,4
	2	468	21,8	22,3	58,6
	3	332	15,5	15,8	74,4
	4	166	7,7	7,9	82,3
	5	119	5,5	5,7	88
	6	78	3,6	3,7	91,7
	7	57	2,7	2,7	94,4
	8	30	1,4	1,4	95,8
	9	14	0,7	0,7	96,5
	10	24	1,1	1,1	97,6
	11	12	0,6	0,6	98,2
	12	5	0,2	0,2	98,4
	13	8	0,4	0,4	98,8
	14	4	0,2	0,2	99
	15	6	0,3	0,3	99,3
	16	1	0	0	99,3

	17	3	0,1	0,1	99,5
	18	2	0,1	0,1	99,6
	20	3	0,1	0,1	99,7
	21	2	0,1	0,1	99,8
	22	1	0	0	99,9
	28	1	0	0	99,9
	29	1	0	0	100
	54	1	0	0	100
	Total	2103	98	100	
Manquant	Système	42	2		
Total		2145	100		

	Q4_recod_sansautre									
	MAM					EAJE				
	Nb	Max	Min	Moy	Som	Nb	Max	Min	Moy	Som
Q16 sans services gestionnaires	39	5	1	1,42	54	2083	54	1	2,98	6117

		Q4_recod_sansautre					
		MAM				EAJE	
		Nombre	Nb.colonnes (%)		Nombre	Nb.colonnes (%)	
Q16_recod	1 enfant	28	73,70%		732	35,70%	
	2 enfants	6	15,80%		456	22,20%	
	entre 3 et 5 enfants	4	10,50%		610	29,80%	
	Plus de 5 enfants	0	0,00%		252	12,30%	

Les données suivantes couvrent l'ensemble des répondants, qui accueillent ou non et les services gestionnaires afin de rapporter le nombre d'enfants accueillis à la capacité totale couverte par l'échantillon :

	Nombre	Maximum	Minimum	Moyenne	Somme
Q16 avec services gestionnaires	3933	480	0	3,25	6964
Q7 places MAM total	3933	16	4	12	2691
Q7 Places EAJE total	3933	9645	7	33	120111

	Q4_recod_sansautre									
	MAM					EAJE				
	Nb	Max	Min	Moy	Som	Nb	Max	Min	Moy	Som
Q16 avec service gestionnaire	235	5	0	1,38	54	3659	480	0	3,29	6872

Q18 – Quelle est leur situation ?

Avec services gestionnaires	Effectif	Minimum	Maximum	Moyenne	Somme
Nbre total d'enfants atteints d'une maladie chronique	2160	0	450	2	3905

Nbre total d'enfant en situation de handicap	2160	0	66	1	3103
dont maladie chronique avec PAI	2160	0	400	2	3594
dont handicap avec PAI	2160	0	47		561
dont handicap bénéficiaire de l'AEEH (uniquement)	2160	0	19	1	1153
dont handicap bénéficiaire d'un PAI + AEEH	2160	0	14		494

Le nombre de répondants (nombre total atteints d'une maladie chronique et/ou nombre en situation de handicap > 0) est de 2108. Il faut noter que pour 155 d'entre eux, la somme du nombre d'enfants en situation de handicap et du nombre d'enfants atteints de maladie chronique est différente du nombre d'enfants déclaré à la Q16. Soit le répondant n'avait pas l'information pour tous les enfants soit il s'agit d'erreur de saisie.

Q18 – Quelle est leur situation ?	Q4_recod									
	MAM					EAJE				
	Nb	Max	Min	Moy	Som	Nb	Max	Min	Moy	Som
Nbre total d'enfants atteints d'une maladie chronique	39	0	5	1	30	2098	0	450	2	3860
Nbre total d'enfant en situation de handicap	39	0	2	1	23	2098	0	66	1	3060
dont maladie chronique avec PAI	39	0	1		4	2098	0	400	2	3575
dont handicap avec PAI	39	0	1		2	2098	0	47		558
dont handicap bénéficiaire de l'AEEH (uniquement)	39	0	1		3	2098	0	19	1	1144
dont handicap bénéficiaire d'un PAI + AEEH	39	0	0	0	0	2098	0	14		489

Q19 – Existe-t-il un Plan Personnalisé de Compensation pour un ou plusieurs enfants accueillis ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	oui	42	1,9	2	2,0
	non	1428	66,1	67	69,2
	vous ne savez pas	655	30,3	31	100,0
	Total	2125	98,4	100,0	
Manquante		35	1,6		
Total		2160	100,0		

Quant au nombre de ces PPC, 29 de ces répondants signalent 1 PPC, 7 en signale 2, 1 en signale 3, 6, 22.

Q20 – Quels est le nombre d'enfants accueillis par type de handicap ou de maladie chronique ? (si un enfant est concerné par plusieurs types de situation, il doit être compté plusieurs fois)

	N	Minimum	Maximum	Somme	Moyenne	Ecart type
Handicap mental	480	1	17	721	1,50	1,571
Handicap auditif	222	1	3	244	1,10	,314

Handicap visuel	205	1	5	245	1,20	,515
Handicap moteur	551	1	27	751	1,36	1,438
TSA	606	1	18	934	1,54	1,547
Plurihandicap	213	1	18	288	1,35	1,385
Polyhandicap	476	1	21	693	1,46	1,548
Allergies	660	1	210	1379	2,09	8,299
Asthme	932	1	210	2345	2,52	7,044
Obésité	16	1	2	17	1,06	,250
Diabète	42	1	2	44	1,05	,216
Epilepsie	282	1	15	370	1,31	1,017
Maladies digestives	144	1	4	168	1,17	,515
Maladies rénales	50	1	2	54	1,08	,274
Maladies cardiaques	103	1	5	114	1,11	,522
	0			8367		

Q20	Q4_recod									
	MAM					EAJE				
	nb répondants	Min	Max	Moy	Som	nb répondants	Min	Max	Moy	Som
Handicap mental	5	1	1	1	5	472	1	17	2	713
Handicap auditif	4	1	1	1	4	216	1	3	1	238
Handicap visuel	2	1	1	1	2	201	1	5	1	241
Handicap moteur	11	1	2	1	12	537	1	27	1	736
TSA	3	1	1	1	3	600	1	18	2	927
Plurihandicap	4	1	1	1	4	208	1	18	1	283
Polyhandicap	3	1	1	1	3	466	1	21	1	676
Allergies	4	1	1	1	4	652	1	210	2	1368
Asthme	14	1	4	2	24	910	1	210	3	2306
Obésité	1	1	1	1	1	15	1	2	1	16
Diabète	1	1	1	1	1	41	1	2	1	43
Epilepsie	1	1	1	1	1	279	1	15	1	366
Maladies digestives	2	1	1	1	2	140	1	4	1	163
Maladies rénales	0					50	1	2	1	54
Maladies cardiaques	2	1	1	1	2	99	1	5	1	110

	Q4_recod		
	MAM	EAJE	Autres

		Effectif	Effectif	Effectif
Q15B	oui	16	481	0
	non	0	0	0

Q21

Q21 – le diagnostic de handicap ou maladie chronique a-t-il eu lieu lors que les enfants étaient déjà accueillis dans la structure ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Non, le ou les enfants avaient été diagnostiqués avant	904	41,9	42,6	42,6
	Oui, au moins un de ces enfants a été diagnostiqué alors qu'il fréquentait déjà la structure	1216	56,3	57,4	100,0
	Total	2120	98,1	100,0	
Manquante		40	1,9		
Total		2160	100,0		

Q22 – Si oui, combien d'enfants diagnostiqués en cours d'accueil ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	1	559	46,0	46,8	46,8
	2	294	24,2	24,6	71,4
	3	139	11,4	11,6	83,0
	4	88	7,2	7,4	90,4
	5	41	3,4	3,4	93,8
	6	22	1,8	1,8	95,6
	7	18	1,5	1,5	97,2
	8	10	,8	,8	98,0
	9	4	,3	,3	98,3
	10	7	,6	,6	98,9
	11	3	,2	,3	99,2
	12	1	,1	,1	99,2
	15	2	,2	,2	99,4
	17	1	,1	,1	99,5
	18	1	,1	,1	99,6
	20	2	,2	,2	99,7
	21	1	,1	,1	99,8
	22	1	,1	,1	99,9
	35	1	,1	,1	100,0
	Total	1195	98,3	100,0	
Manquante	Système manquant	21	1,7		
Total		1216	100,0		

Q22

	N	Minimum	Maximum	Somme	Moyenne	Ecart type
--	---	---------	---------	-------	---------	------------

Q22	1195	1	35	2793	2,34	2,378
N valide (listwise)	1195					

Q15B = 1 et Q16 est non manquant et Q21 est non manquant

	Effectif	Maximum	Minimum	Moyenne	Somme
Q16	2110	480,00	1,00	3,28	6929,00
Q22	2110	35	1	2	2789

Q23 – Quels est le temps d'accueil de ces enfants ? (nombre d'enfants concernés par chacun des temps d'accueil en équiv. Journées cumulées)	Effectif	Maximum	Minimum	Moyenne	Somme	Nb de répondants
5 jours par semaine	2160	335	1	3	2852	1034
3 ou 4 jours par semaine	2160	100	1	2	2253	1116
1 ou 2 jours par semaine	2160	28	1	2	1678	953
1/2 journée par semaine	2160	8	1	2	500	284
Moins d'1/2 journée par semaine	2160	4	1	1	121	102

Q23 – Quels est le temps d'accueil de ces enfants ? (nombre d'enfants concernés par chacun des temps d'accueil)

	Q4_recod											
	MAM						EAJE					
	Effectif	Max	Min	Moy	Som	Nb de répondants	Effectif	Max	Min	Moy	Som	Nb de répondants
5 jours par semaine	39	5	1	2	23	13	2098	335	1	3	2811	1016
3 ou 4 jours par semaine	39	4	1	1	29	20	2098	100	1	2	2201	1087
1 ou 2 jours par semaine	39	2	1	1	8	6	2098	28	1	2	1658	939
1/2 journée par semaine	39	2	1	1	4	3	2098	8	1	2	496	281
Moins d'1/2 journée par semaine	39					0	2098	4	1	1	121	102

Q24 – Ce temps d'accueil a-t-il été défini	Effectif	Maximum	Minimum	Somme	Nbre de répondants
Conformément au PAI	2160	80	1	579	218
Conformément à la demande des parents	2160	350	1	6014	1911

Conformément à la capacité d'encadrement de l'équipe en place	2160	57	1	1364	532
---	------	----	---	------	-----

Q24.2 – Si le temps d'accueil n'a pas été défini conformément à la demande des parents, précisez la demande originelle : indiquez le nombre d'enfants concernés pour chaque temps d'accueil, en équivalent journées cumulées

	Effectif	Maximum	Minimum	Moyenne	Somme	Nb de répondants
Initial_5 jours par semaine	2160	30	1	2	292	129
Initial_3ou4jours par semaine	2160	50	1	2	271	121
Initial_1ou2jours par semaine	2160	15	1	2	187	110
Initial_1/2 journée par semaine	2160	7	1	2	52	26
Initiale_Moins d'1/2 journée par semaine	2160	1	1	1	10	10

4 répondants MAM seulement

Q25 – Une adaptation de l'accueil a-t-elle été nécessaire ?

		Q4_recod			
		MAM		EAJE	
		Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne
Q25	Oui, pour certains enfants	9	23,1%	699	33,7%
	Oui, pour tous les enfants	2	5,1%	450	21,7%
	Non, pas plus que pour les autres enfants	28	71,8%	925	44,6%

Q25.1 – Si oui, précisez le nombre d'enfants concernés par les adaptations suivantes :

Q25A	Effectif	Maximum	Minimum	Moyenne	Somme	Nb de répondants
Un régime alimentaire	2160	8	1	2	470	292
Equiperment / Matériel	2160	22	1	2	330	208

Des soins spécifiques réalisés par un professionnel de l'équipe	2160	18	1	2	384	191
L'intervention d'un professionnel extérieur pour réaliser les soins spécifiques	2160	10	1	1	175	129
Un encadrement de l'enfant plus important	2160	28	1	2	865	435
La mise en œuvre de compétences spécifiques par les professionnels de l'équipe (mode de communication...)	2160	17	1	2	609	311
Des activités spécifiques	2160	29	1	2	409	192

Q26 – Avez-vous rencontré des difficultés pour réaliser cette adaptation ? (sans service gestionnaire)

	Pas de difficulté		Quelques difficultés		Des difficultés importantes		Cas non rencontré	
	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne
Difficultés_regime alimentaire	284	54,0%	120	22,8%	32	6,1%	90	17,1%
Difficultés_Equipement / Materiel	219	47,0%	101	21,7%	27	5,8%	119	25,5%
Difficultés_Soins spécifiques	218	47,9%	92	20,2%	17	3,7%	128	28,1%
Difficultés_intervention d'une professionnel extérieur	182	44,4%	20	4,9%	9	2,2%	199	48,5%
Difficultés_encadrement plus important	144	25,6%	221	39,3%	130	23,1%	68	12,1%
Dfficultés_Compétences spécifiques	155	30,8%	208	41,3%	52	10,3%	89	17,7%
Difficultés_activités spécifiques	157	36,9%	119	27,9%	27	6,3%	123	28,9%

Q27 – Avez-vous mis en place un dispositif/ une action spécifique avec les parents	Q4_recod	
	MAM	EAJE

pour réaliser ces accueils ?		Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne
Q27	oui, un dispositif formalisé	2	5,1%	246	11,9%
	oui, un dispositif défini au cas par cas en fonction du besoin	17	43,6%	1188	57,7%
	non, pas de dispositif ou action spécifique	20	51,3%	625	30,4%

Q28 – Si oui, laquelle/lesquelles ?		Effectif	N % colonne
\$Q28B_multiple	CAF	297	85,6%
	MSA	4	1,2%
	Commune	21	6,1%
	Département	95	27,4%
	Autre	18	5,2%

		MAM			EAJE		
		Nb.colonnes (%)	Nombre	Effectif % de colonne (base : Réponses)	Nb.colonnes (%)	Nombre	Effectif % de colonne (base : Réponses)
\$Q29_Multiple	Une sensibilisation préalable des professionnels...	12,90%	4	6,50%	63,30%	1180	25,30%
	La fourniture par les parents de l'équipement spécifique nécessaire à l'enfants	51,60%	16	25,80%	45,70%	852	18,30%
	Autre	19,40%	6	9,70%	15,30%	285	6,10%
	Le financement d'une formation...	6,50%	2	3,20%	20,90%	389	8,30%
	La présence d'un professionnel du handicap lors de la période d'adaptation	0,00%	0	0,00%	5,00%	93	2,00%
	La présence d'un professionnel médical lors de la période d'adaptation	0,00%	0	0,00%	6,30%	118	2,50%
	La présence régulière d'un professionnel du handicap lors de l'accueil	3,20%	1	1,60%	8,20%	152	3,30%
	La présence régulière d'un professionnel médical lors de l'accueil	6,50%	2	3,20%	8,70%	162	3,50%
	Le recrutement d'un	0,00%	0	0,00%	2,80%	53	1,10%

	professionnel du handicap par la structure						
	Un interlocuteur extérieur pour conseiller...	38,70%	12	19,40%	39,70%	741	15,90%
	Un accompagnement par les parents pour montrer les gestes/pratiques à mettre en oeuvre avec l'enfants	61,30%	19	30,60%	34,30%	640	13,70%

Q30 – Quelle appréciation faites-vous de votre expérience actuelle d'accueil de ces enfants ?	Tous ou la plupart des enfants		Certains enfants seulement		Aucun de ces enfants		Vous ne savez pas	
	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne
Les enfants sont bien intégrés dans le collectif	1900	90,0%	195	9,2%	11	,5%	4	,2%
Les professionnels rencontrent des difficultés particulières dans l'accueil...	268	13,2%	877	43,1%	879	43,2%	11	,5%
Les adaptations en termes d'équipement et de matériel se font bien	1427	72,4%	339	17,2%	152	7,7%	54	2,7%
il est possible de mettre en place un temps d'accueil qui réponde à la demande des parents	1566	76,4%	336	16,4%	103	5,0%	45	2,2%
Vous, et les professionnels de l'équipe, avez un interlocuteur identifié pour toutes questions concernant l'accompagnement	1076	52,4%	523	25,5%	413	20,1%	43	2,1%

Q32 – Si votre structure n'accueille actuellement aucun enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique, pour quelles raisons ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Vous n'avez pas eu de demande	1716	96,9	97,7	97,7
	Vous avez eu une ou plusieurs demandes mais vous n'avez pas pu y répondre favorablement	40	2,3	2,3	100,0
	Total	1756	99,2	100,0	
Manquante		15	,8		
Total		1771	100,0		

Q32 – si votre structure n'accueille pas actuellement, pour quelles raisons ?		Effectif	N % colonne
§Q32A_Multiple	1	1	2,5%
	2	16	40,0%
	3	12	30,0%

	4	4	10,0%
	5	3	7,5%
	7	6	15,0%
	8	8	20,0%
	9	18	45,0%

Q33 – Quelle était la situation de ce(s) enfant(s) ?		Effectif	N % colonne
SQ33_Multiples	1	12	29,3%
	11	2	4,9%
	12	2	4,9%
	13	2	4,9%
	15	2	4,9%
	16	5	12,2%
	2	1	2,4%
	3	1	2,4%
	4	10	24,4%
	5	12	29,3%
	6	3	7,3%
	7	14	34,1%
	8	1	2,4%

Q34 – Avez-vous été amené à devoir cesser l'accueil ou diminuer le temps d'accueil...		Q4_recod					
		MAM		EAJE		Autres	
		Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne
Q34	oui, à devoir cesser l'accueil d'un enfant	11	4,8%	269	7,4%	0	0,0%
	oui, à devoir diminuer le temps d'accueil d'un enfant	4	1,7%	614	17,0%	0	0,0%
	non	216	93,5%	2737	75,6%	0	0,0%

Q35 – Vous avez été amené à cesser ou diminuer le temps d'accueil de cet enfant :		Effectif	N % colonne
SQ35_Multiple	A votre initiative	403	45,8%

	Sur demande de l'équipe	622	70,8%
	Sur demande de la famille	154	18%

Q36 – Quelle était la situation de l'enfant ?		Effectif	N % colonne
\$Q36_Multiple	Des troubles du comportement	551	62,5%
	L'apparition d'une maladie chronique	78	8,8%
	Un handicap diagnostiqué	296	33,6%
	Un handicap pressenti mais non encore diagnostiqué	134	15,2%

Q36A – Dans le cas de l'apparition d'une maladie chronique, laquelle/lesquelles ?		Effectif	N % colonne
\$Q36A_Multiple	1	11	14,3%
	2	15	19,5%
	3	1	1,3%
	4	13	16,9%
	5	18	23,4%
	6	8	10,4%
	7	2	2,6%
	8	7	9,1%
	9	24	31,2%

Q36B – Dans le cas d'un handicap diagnostiqué, lequel/lesquels ?		Effectif	N % colonne
\$Q36B_Multiple	Handicap visuel	27	9,2%
	Handicap auditif	12	4,1%
	Handicap moteur	60	20,5%
	Handicap mental	62	21,2%
	TSA	73	25,0%
	Plurihandicap	42	14,4%
	Polyhandicap	152	52,1%

Q36C – Dans le cas d'un handicap pressenti, lequel/lesquels ?		Effectif	N % colonne
\$Q36C_Multiple	Handicap visuel	0	0,0%

	Handicap auditif	2	1,5%
	Handicap moteur	18	13,6%
	Handicap mental	35	26,5%
	TSA	103	78,0%
	Plurihandicap	1	,8%
	Polyhandicap	22	16,7%

		Effectif	N % colonne
\$Q37_Multiple	Le lien à faire avec les parents mobilisait trop les professionnels au regard du temps disponible	42	4,7%
	L'enfant mobilisait trop les professionnels au détriment des autres enfants	627	70,7%
	Les professionnels n'avaient pas la compétence pour répondre aux besoins spécifiques de cet enfant	325	36,6%
	Les professionnels avaient peur de mal faire	124	14,0%
	Les équipements/le matériel n'étaient pas adaptés	165	18,6%
	L'enfant avait des difficultés à s'adapter au collectif (fatigue...)	366	41,3%
	Il y avait un risque de mettre en danger l'enfant	265	29,9%
	Il y avait un risque de mettre en danger les autres enfants	421	47,5%
	Autre	122	13,8%

Q38 – Voici un certain nombre de freins potentiels à l'accueil des enfants...	Tout à fait d'accord		Plutôt d'accord		Plutôt pas d'accord		Pas du tout d'accord		Ne sait pas	
	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne
Les professionnels manquent de compétences pour accueillir certains types de handicap/maladie chronique	1279	33,1%	1838	47,6%	531	13,8%	172	4,5%	41	1,1%
Les professionnels ont peur de mal faire	995	25,8%	2010	52,2%	560	14,5%	213	5,5%	73	1,9%
Les professionnels n'ont pas les compétences suffisantes pour prendre la responsabilité d'une éventuelle situation d'urgence	558	14,6%	1456	38,1%	1296	33,9%	415	10,9%	98	2,6%
L'accès aux formations continues nécessaires à cet accueil est difficile (financement, remplacement...)	1076	27,9%	1531	39,8%	757	19,7%	263	6,8%	223	5,8%
Les familles n'ont pas confiance dans les capacités des professionnels	28	,7%	156	4,1%	1583	41,2%	1730	45,1%	342	8,9%
Les familles ne souhaitent pas que leur enfant soit accueilli en collectivité	23	,6%	116	3,0%	1160	30,3%	2053	53,6%	479	12,5%
Il y a un manque d'aide financière pour adapter les équipements/matériel	1188	31,1%	1315	34,5%	450	11,8%	147	3,9%	717	18,8%

Il y a un manque d'aide financière pour compenser le temps de travail supplémentaire ou recruter du personnel supplémentaire	1808	47,0%	1232	32,0%	237	6,2%	85	2,2%	482	12,5%
Il n'y a pas de contact avec les acteurs du secteur du handicap	579	15,1%	1383	36,0%	1090	28,4%	527	13,7%	258	6,7%
Les contraintes financières qui conduisent à optimiser le taux de remplissage sont un frein à l'accueil de ces enfants aux besoins spécifiques	1127	29,3%	1259	32,7%	780	20,3%	408	10,6%	274	7,1%

	Tout à fait d'accord		Plutôt d'accord		Plutôt pas d'accord		Pas du tout d'accord		Ne sait pas	
	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif
Q38 - MAM uniquement										
Les professionnels manquent de compétences pour accueillir certains types de handicap/maladie chronique	43,2%	101	41,9%	98	7,3%	17	3,8%	9	3,8%	9
Les professionnels ont peur de mal faire	27,7%	65	46,0%	108	14,5%	34	6,8%	16	5,1%	12
Les professionnels n'ont pas les compétences suffisantes pour prendre la responsabilité d'une éventuelle situation d'urgence	20,9%	49	43,6%	102	20,5%	48	9,4%	22	5,6%	13
L'accès aux formations continues nécessaires à cet accueil est difficile (financement, remplacement...)	41,9%	98	33,8%	79	10,3%	24	3,0%	7	11,1%	26
Les familles n'ont pas confiance dans les capacités des professionnels	3,8%	9	13,6%	32	31,1%	73	20,9%	49	30,6%	72
Les familles ne souhaitent pas que leur enfant soit accueilli en collectivité	1,3%	3	4,3%	10	34,6%	81	35,0%	82	24,8%	58
Il y a un manque d'aide financière pour adapter les équipements/matériel	63,8%	148	21,6%	50	3,0%	7	0,0%	0	11,6%	27
Il y a un manque d'aide financière pour compenser le temps de travail supplémentaire ou recruter du personnel supplémentaire	48,9%	115	26,8%	63	3,0%	7	,4%	1	20,9%	49
Il n'y a pas de contact avec les acteurs du secteur du handicap	37,1%	86	28,0%	65	6,9%	16	4,3%	10	23,7%	55
Les contraintes financières qui conduisent à optimiser le taux de remplissage sont un frein à l'accueil de ces enfants aux besoins spécifiques	27,2%	64	34,0%	80	10,6%	25	5,5%	13	22,6%	53

Q40 – Avez-vous au niveau de votre structure des projets en cours afin d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap/atteints de maladie chronique ?

Q41 – L'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique est-il inscrit dans votre projet de structure ?

		Q4_recod					
		MAM		EAJE		Autres	
		Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne
Q40	oui	19	8,1%	768	21,5%	0	0,0%
	non	216	91,9%	2801	78,5%	0	0,0%
	oui	112	48,1%	2950	82,3%	0	0,0%
Q41	non	95	40,8%	305	8,5%	0	0,0%
	en projet	26	11,2%	329	9,2%	0	0,0%

Sélection des structures qui n'accueillent que des enfants atteints d'allergies, d'asthmes ou d'obésité (d'après la Q20)					
Q15B					
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
		510 (507 hors services gestionnaires)			
Valide	oui		100	100	100

	Répondants	Somme
Nbre total d'enfants atteints d'une maladie chronique	510	1000
dont maladie chronique avec PAI	510	895

(des répondants ont néanmoins indiqué certains enfant dans la catégorie handicap, ils ne sont pas pris en compte ici)

accueil_handicap_chronique

hors services gestionnaires		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Accueille handicap	1638	41,8	41,8	41,8
	N'accueille pas ou uniquement allergies ou asthme ou obésité	2278	58,2	58,2	100,0
	Total	3916	100,0	100,0	

Tableau croisé Q2_recod * accueil_handicap_chronique

			accueil_handicap_chronique		Total
				N'accueille pas ou uniquement allergies ou asthme ou obésité	
Q2_recod	Plus de 30 ans	Effectif	282	243	525
		% compris dans Q2_recod	53,7%	46,3%	100,0%

	% compris dans accueil_handica p_chronique	17,9%	11,2%	14,0%
De 21 à 30 ans	Effectif	295	335	630
	% compris dans Q2_recod	46,8%	53,2%	100,0%
	% compris dans accueil_handica p_chronique	18,7%	15,4%	16,8%
De 11 à 20 ans	Effectif	321	364	685
	% compris dans Q2_recod	46,9%	53,1%	100,0%
	% compris dans accueil_handica p_chronique	20,4%	16,8%	18,3%
De 8 à 10 ans	Effectif	285	355	640
	% compris dans Q2_recod	44,5%	55,5%	100,0%
	% compris dans accueil_handica p_chronique	18,1%	16,4%	17,1%
De 4 à 7 ans	Effectif	257	463	720
	% compris dans Q2_recod	35,7%	64,3%	100,0%
	% compris dans accueil_handica p_chronique	16,3%	21,3%	19,2%
De 0 à 3 ans	Effectif	135	410	545
	% compris dans Q2_recod	24,8%	75,2%	100,0%
	% compris dans accueil_handica p_chronique	8,6%	18,9%	14,6%
Total	Effectif	1575	2170	3745
	% compris dans Q2_recod	42,1%	57,9%	100,0%

% compris dans accueil_handica p_chronique	100,0%	100,0%	100,0%
--	--------	--------	--------

Mesures symétriques

	Valeur	Signification approximée
Nominal par Nominal Coefficient de contingence	,178	,000
Nombre d'observations valides	3745	

a. L'hypothèse nulle n'est pas considérée.

b. Utilisation de l'erreur standard asymptotique dans l'hypothèse nulle.

Tableau croisé Q7_places_EAJE_recod * accueil_handicap_chronique					
			accueil_handicap_chronique		Total
			Accueille handicap	N'accueille pas ou uniquement allergies ou asthme ou obésité	
Q7_places_EAJE_recod	jusqu'à 20 places	Effectif	569	998	1567
		% compris dans Q7_places_EAJE_recod	36,3%	63,7%	100,0%
		% compris dans accueil_handicap_chronique	35,8%	49,5%	43,5%
	de 21 à 40 places	Effectif	616	700	1316
		% compris dans Q7_places_EAJE_recod	46,8%	53,2%	100,0%
		% compris dans accueil_handicap_chronique	38,7%	34,7%	36,5%
	de 41 à 60 places	Effectif	288	241	529
		% compris dans Q7_places_EAJE_recod	54,4%	45,6%	100,0%
		% compris dans accueil_handicap_chronique	18,1%	12,0%	14,7%
	plus de 60 places	Effectif	117	77	194
		% compris dans Q7_places_EAJE_recod	60,3%	39,7%	100,0%
		% compris dans accueil_handicap_chronique	7,4%	3,8%	5,4%
Total	Effectif	1590	2016	3606	
	% compris dans Q7_places_EAJE_recod	44,1%	55,9%	100,0%	
	% compris dans accueil_handicap_chronique	100,0%	100,0%	100,0%	
Mesures symétriques					
		Valeur	Signification approximée		
Nominal par Nominal	Coefficient de	,153	,000		
Nombre d'observations valides		3606			
a. L'hypothèse nulle n'est pas considérée.					
b. Utilisation de l'erreur standard asymptotique dans l'hypothèse nulle.					

Tableau croisé Q10 * accueil_handicap_chronique					
			accueil_handicap_chronique		Total
			Accueille handicap	N'accueille pas ou uniquement allergies ou asthme ou obésité	
Q10	Puericulteur(trice)	Effectif	515	491	1006
		% compris dans Q10	51,2%	48,8%	100,0%
		% compris dans accueil_handicap_chronique	32,2%	24,3%	27,8%
	Infirmier(ère)	Effectif	136	217	353
		% compris dans Q10	38,5%	61,5%	100,0%
		% compris dans accueil_handicap_chronique	8,5%	10,7%	9,8%
	Educateur(trice) de jeunes enfants	Effectif	881	1230	2111
		% compris dans Q10	41,7%	58,3%	100,0%
		% compris dans accueil_handicap_chronique	55,1%	60,9%	58,3%
	Autres	Effectif	46	61	107
		% compris dans Q10	43,0%	57,0%	100,0%
		% compris dans accueil_handicap_chronique	2,9%	3,0%	3,0%
	Educateur spécialisé	Effectif	21	20	41
		% compris dans Q10	51,2%	48,8%	100,0%
		% compris dans accueil_handicap_chronique	1,3%	1,0%	1,1%
Total		Effectif	1599	2019	3618
		% compris dans Q10	44,2%	55,8%	100,0%
		% compris dans accueil_handicap_chronique	100,0%	100,0%	100,0%
Mesures symétriques					
		Valeur	Signification approximée		
Nominal par Nominal	Coefficient de contingence	,092	,000		
Nombre d'observations valides		3618			
a. L'hypothèse nulle n'est pas considérée.					
b. Utilisation de l'erreur standard asymptotique dans l'hypothèse nulle.					

		accueil_handicap_chronique			
		Accueille handicap		N'accueille pas ou uniquement allergies ou asthme ou obésité	
		Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne
\$Q11_multiple	Vous accueillez l'enfant comme tous les autres enfants dans la limite des places disponibles	1236	75,6%	1150	50,8%
	Vous examinez la demande avec l'équipe ?/les assmats afin d'évaluer si la structure est en capacité...	836	51,2%	999	44,1%
	Vous n'accueillez pas ces enfants car, selon vous, votre structure n'est pas en capacité de les accueillir	2	,1%	18	,8%
	Vous n'avez jamais été sollicité	10	,6%	512	22,6%

		accueil_handicap_chronique			
		Accueille handicap		allergies ou asthme ou obésité	
		Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne
\$Q12_multiple	Vous orientez la famille vers une autre structure dont vous savez qu'elle en capacité...	414	32,9%	583	32,3%
	Vous orientez la famille vers un interlocuteur Petite Enfance...	756	60,1%	1157	64,2%
	Vous orientez la famille vers les acteurs du handicap...	588	46,7%	651	36,1%
	Vous ne savez pas quoi faire	52	4,1%	93	5,2%

accueil_handicap_aumoins

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Au moins 1 enfant en situation de handicap	1486	37,9	37,9	37,9
	Pas d'enfants en situation de handicap	2430	62,1	62,1	100,0
	Total	3916	100,0	100,0	

		accueil_handicap_aumoins			
		Au moins 1 enfant en situation de handicap		Pas d'enfants en situation de handicap	
		Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne
\$Q12_multiple	Vous orientez la famille vers une autre structure dont vous savez qu'elle en capacité...	387	34,2%	610	31,6%
	Vous orientez la famille vers un interlocuteur Petite Enfance...	676	59,8%	1237	64,1%
	Vous orientez la famille vers les acteurs du handicap...	534	47,3%	705	36,5%
	Vous ne savez pas quoi faire	44	3,9%	101	5,2%

Structures qui accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap et aucun enfant atteint de maladie chronique quelle qu'elle soit :

Q4_recod		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	MAM	15	2,4	2,4	2,4
	EAJE	616	97,2	97,6	100
	Total	631	99,5	100	
Manquant	Système	3	0,5		
Total		634	100		